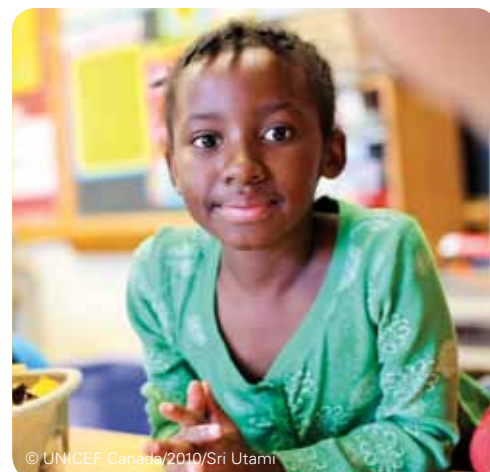


L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DANS UNE PERSPECTIVE MONDIALE

Un guide pratique pour la formation
universitaire en éducation
préscolaire et en enseignement
primaire au Québec

 UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE
UQÀM



Chaque enfant.

Toutes les possibilités.

Sans exception.

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DANS UNE PERSPECTIVE MONDIALE

**Un guide pratique pour la formation universitaire
en éducation préscolaire
et en enseignement primaire
au Québec**

REMERCIEMENTS

Le guide *L'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale* a été développé pour permettre au corps enseignant universitaire ainsi qu'aux étudiantes et étudiants en éducation d'intégrer l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale à leur pratique. Le contenu du guide présente des contenus théoriques qui pourraient être repris dans des cours universitaires en pédagogie didactique et en éducation. Il présente aussi des outils de réflexion et des idées pratiques qui peuvent soutenir les enseignants et enseignantes en formation dans leur démarche.

UNICEF Canada aimerait remercier les collaborateurs et collaboratrices de ce projet, sans qui, l'écriture de ce guide n'aurait pas été possible. Notons en particulier la direction des départements et facultés partenaires qui ont facilité la collaboration avec UNICEF Canada, notamment monsieur Jocelyn Beausoleil, directeur du département de pédagogie et d'éducation de l'Université du Québec à Montréal et monsieur Denis Trudelle, directeur du département de l'enseignement au préscolaire et au primaire de l'Université de Sherbrooke.

Nous tenons à remercier particulièrement madame Sylvie Viola, professeure au département d'éducation et pédagogie et directrice du programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire de l'UQÀM, qui a su rassembler des professeurs et chargés de cours inspirants dans de ce projet et qui a collaboré de façon importante au développement du guide.

Merci à monsieur Fernand Ouellet, chargé de cours au département de pédagogie et d'éducation de l'UQÀM et consultant en éducation et Nicole Lebrun, professeur à la faculté d'éducation de l'UQÀM pour leur regard critique sur le contenu du guide, leurs bonnes idées et leur implication généreuse dans le projet.

Merci à toutes les stagiaires qui ont participé à la recherche, aux étudiants et étudiantes à la formation initiale qui ont commenté le contenu du guide et à tous les chargés et chargées de cours qui nous ont permis de tester dans leurs cours le contenu et les activités présentées dans le guide.

© UNICEF Canada, 2011

Courriel : lemondeenclasse@unicef.ca

Site Web : lemondeenclasse.unicef.ca



Le programme Le monde en classe d'UNICEF CANADA

La mission d'UNICEF Canada consiste à mobiliser la population d'ici afin qu'elle soit prête et disposée à investir dans la transformation positive de l'avenir de chaque enfant. Le programme Le monde en classe d'UNICEF Canada est une initiative à laquelle participent des enseignantes, des enseignants et des élèves du pays. Ce programme a comme objectif de motiver et de former le personnel enseignant, ainsi que de promouvoir l'action en matière de justice sociale, de questions humanitaires et de droits de l'homme, en particulier les droits de l'enfant. Pour ce faire, le programme Le monde en classe propose au personnel enseignant des ressources prêtes à être utilisées en classe et des outils de mobilisation; ce programme a jusqu'à maintenant reçu des commentaires très positifs. Conçu pour favoriser les actions citoyennes justes et engagées, Le monde en classe démontre que chacun peut jouer un rôle dans l'édification d'un monde digne des enfants et de leur communauté.

Pour de plus amples renseignements sur le programme Le monde en classe d'UNICEF Canada, visitez le **lemondeenclasse.unicef.ca**.

Le projet

Ayant constaté qu'« il n'y a jamais eu de moment aussi opportun pour s'intéresser à l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale dans les écoles du pays », mais qu'il y a toutefois des « obstacles à une mise en application efficace »¹, UNICEF Canada s'est associé à sept universités canadiennes, dont deux québécoises, soit l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Sherbrooke, afin qu'un plus grand nombre de professeurs et de professeures, de chargés et de chargées de cours, d'étudiantes et d'étudiants en éducation puissent se familiariser avec l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale et aux droits de l'enfant. En plus de la rédaction de ce guide, des ateliers ont été offerts dans les facultés des universités partenaires. Ce projet a été rendu possible dans le cadre de l'accord de contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

1 Aperçu de l'intégration de l'éducation planétaire dans les écoles primaires du Canada : perspectives à l'échelle des provinces, des districts et des écoles, étude menée par OISE et le programme Le monde en classe d'UNICEF Canada, printemps 2007, page 1, disponible au http://globalclassroom.unicef.ca/fr/professional_development/charting_global_education.htm.

TABLE DE MATIÈRES

PRÉSENTATION DE CE GUIDE	1
INTRODUCTION	1
Avant-propos	1
Présentation du contenu du guide	2
Note concernant l'URL des sites Internet et les autres ressources	2
SOUTIEN À LA FORMATION INITIALE	3
Les compétences professionnelles	4
Outil diagnostique	6
Outil de pratique réflexive	6
PRÉSENTATION DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DANS UNE PERSPECTIVE MONDIALE	7
Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale?	8
Pourquoi les droits de l'enfant sont-ils cœur de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale?	8
L'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale et le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)	9
Les concepts à la base de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale	10
PREMIER CONCEPT : LES DROITS DE L'ENFANT	13
Présentation du concept	14
Enseigner le concept	18
Astuces pédagogiques	19
Activités pédagogiques	26
Outils pédagogiques	37
Personnalités marquantes	38
Questionnement réflexif guidé	39
DEUXIÈME CONCEPT : INTERDÉPENDANCE	41
Présentation du concept	42
Enseigner le concept	43
Astuces pédagogiques	44
Activités pédagogiques	45
Outils pédagogiques	51
Personnalités marquantes	53
Questionnement réflexif guidé	54

TROISIÈME CONCEPT : IMAGES ET PERCEPTIONS	55
Présentation du concept	56
Enseigner le concept	57
Astuces pédagogiques	58
Activités pédagogiques	59
Outils pédagogiques	67
Personnalités marquantes	68
Questionnement réflexif guidé	69
QUATRIÈME CONCEPT : CONFLITS ET LEUR RÉOLUTION	71
Présentation du concept	72
Enseigner le concept	73
Astuces pédagogiques	74
Activités pédagogiques	75
Outils pédagogiques	81
Personnalités marquantes	82
Questionnement réflexif guidé	83
CINQUIÈME CONCEPT : JUSTICE SOCIALE	85
Présentation du concept	86
Enseigner le concept	87
Astuces pédagogiques	89
Activités pédagogiques	90
Outils pédagogiques	95
Personnalités marquantes	96
Questionnement réflexif guidé	97
SIXIÈME CONCEPT : ACTION VIABLE	99
Présentation du concept	100
Enseigner le concept	101
Astuces pédagogiques	102
Activité pédagogiques	104
Outils pédagogiques	108
Personnalités marquantes	109
Questionnement réflexif guidé	110
ANNEXES	111
Résumé de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies	115
Ressources de l'UNICEF	115
RÉFÉRENCES	116
WEB	116
LIVRES	116

PRÉSENTATION DE CE GUIDE

Avant-propos

« Les défis complexes du 21^e siècle ne pourront être maîtrisés que par des personnes prêtes à agir en citoyens [responsables, éclairés et engagés] », écrivait madame Susan Fountain dans son livre *Éducation pour le développement humain* paru en 1995. S'il en était ainsi avant le tournant du siècle, il en est de même encore aujourd'hui. L'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale permet de développer une citoyenneté active ouverte sur le monde afin de faire face aux défis complexes de la société. Le Québec a adopté certaines orientations en matière d'éducation qui lui permettent de participer à l'édification de cette citoyenneté active, par exemple :

- la mission de l'école québécoise qui vise entre autres à [...] socialiser, pour apprendre à mieux vivre ensemble [...] préparer les jeunes à devenir des citoyennes et des citoyens responsables et promouvoir les valeurs qui fondent la démocratie;
- les devoirs du personnel enseignant prescrits par la Loi sur l'instruction publique du Québec qui mentionne qu' [...] il est du devoir de l'enseignant et de l'enseignante de prendre les moyens appropriés pour développer chez ses élèves le respect des droits de la personne;
- la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies par le gouvernement québécois et canadien. La Convention définit le développement intégral de l'enfant entre autres par l'éducation qui doit permettre de préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

Présentation du contenu du guide

Ce guide permet au corps enseignant universitaire, aux étudiantes et étudiants en éducation, ainsi qu'aux enseignantes et enseignants en formation continue, d'acquérir une bonne compréhension des concepts de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale, d'en connaître la pertinence dans tous les aspects de leur enseignement, peu importe le domaine, et ce, afin qu'ils puissent agir en enseignantes et enseignants responsables et informés, et puissent développer des compétences similaires chez leurs élèves.

Le guide est divisé en trois parties. La première, intitulée Soutien à la formation initiale, permet de faire un examen des besoins pour la formation initiale et continue au sujet de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale. C'est dans cet esprit que les compétences professionnelles ont été ciblées et que des outils pédagogiques ont été élaborés : l'outil diagnostique et de pratique réflexive. C'est dans cette partie que vous trouverez un tableau indiquant les rubriques du guide et la ou les compétences professionnelles qu'elles permettent de développer.

La deuxième partie du guide présente la notion d'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale. En plus de définir cette notion, elle fait des liens avec le Programme de formation de l'école québécoise. C'est aussi dans cette section que le lecteur se familiarisera avec les six concepts centraux de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale.

La troisième partie du guide est divisée en six sections; chacune d'elle présente un des six concepts centraux de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale, soit : droits de l'enfant, interdépendance, images et perceptions, conflits et leur résolution, justice sociale et action viable. Ces six sections sont divisées de la même manière :



Présentation du concept



Outils pédagogiques



Enseigner le concept



Personnalités marquantes



Astuces pédagogiques



Questionnement réflexif guidé



Activités pédagogiques

Note concernant l'URL des sites Internet et les autres ressources

Dans chaque section du guide, des références renvoient à des sites Web, à différentes ressources et à plusieurs organisations. Au moment de la publication, les sites Web cités étaient en ligne et affichaient un contenu approprié. Toutefois, il est possible qu'avec le temps, l'URL ait changé, soit non-fonctionnel ou corrompu. Il s'avère donc essentiel que les enseignantes et enseignants s'assurent de l'intégrité du site Web en vérifiant chaque URL avant de les visiter en classe.

UNICEF Canada ne peut pas garantir le contenu des sites Web recommandés puisqu'ils sont sujets à changement. Le contenu de ces sites ne reflète ni les valeurs de l'UNICEF, ni celles des universités partenaires.

Site Web portant sur la sécurité sur Internet destinés au personnel enseignant et aux parents

Cyberaide

<http://www.cyberaide.ca>

Sites Web d'éducation à la sécurité sur Internet pour les enfants et les jeunes

Cyber Julie

www.cyberjulie.ca

Enfants Avertis

www.enfantsavertis.ca



SOUTIEN À LA FORMATION INITIALE

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Ce guide a été conçu pour soutenir le développement des compétences professionnelles prescrites par le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) que les étudiantes et étudiants en formation en enseignement doivent acquérir au cours de leur formation.

Le tableau ci-dessous présente les compétences professionnelles et les rubriques du guide qui visent particulièrement leur développement.

Compétences professionnelles	Rubriques du guide	Pages
Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions. Compétence 1	Personnalités marquantes Le saviez-vous?	54, 69, 86, 100, 112, 124 25, 26, 27, 28, 103, 109, 116
Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. Compétence 2	Astuces pédagogiques	30, 58, 73, 89, 104, 116
Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation. Compétence 3	Activités pédagogiques Outils pédagogiques	37, 59, 75, 91, 105, 117 52, 66, 84, 98, 110, 122
Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation. Compétence 4	Activités pédagogiques Enseigner le concept	37, 59, 75, 91, 105, 117 29, 56, 72, 88, 102, 114
Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre. Compétence 5	Activités pédagogiques Enseigner le concept	37, 59, 75, 91, 105, 117 29, 56, 72, 88, 102, 114
Planifier, organiser, et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves. Compétence 6	Présentation du concept (droits de l'enfant)	24-26

Compétences professionnelles	Rubriques du guide	Pages
Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap. Compétence 7	Présentation du concept (droits de l'enfant)	23
	Enseigner le concept (droits de l'enfant)	29-35
Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel. Compétence 8	Outils pédagogiques	51, 65, 83, 97, 109, 121, 129
Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école. Compétence 9	Présentation du concept	24-27
	Enseigner le concept	28-35
Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation et ce, en fonction des élèves concernés. Compétence 10	Astuces pédagogiques	87-88
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. Compétence 11	L'ensemble du guide	
Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions. Compétence 12	L'ensemble du guide	
S'approprier la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise, se sentir réellement concerné dans ses actions pédagogiques, développer les compétences de l'éducation interculturelle. Compétence 13	Premier concept : Droits de l'enfant	23-53
	Deuxième concept : Interdépendance	54-68
	Troisième concept : Images et perceptions	69-85

OUTIL DIAGNOSTIQUE

L'outil diagnostique permet aux étudiantes et aux étudiants de dresser un portrait de leurs connaissances relatives à l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale. Cet outil peut alimenter la réflexion (compétence 11) sur la compétence professionnelle « Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions » (compétence 1) et pourrait être intégré au dossier professionnel de l'étudiant ou de l'étudiante.

Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie « médiocre », 2 « plus ou moins », 3 « moyenne », 4 « très bonne », et 5 « excellente », veuillez cocher le chiffre qui qualifierait le mieux votre connaissance par rapport :

... aux droits de l'enfant	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5
... au concept d'interdépendance	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5
... au concept des images et perceptions	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5
... au concept des conflits et de leur résolution	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5
... au concept de la justice sociale	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5
... au concept de l'action viable	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5
... au concept d'éducation participative	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5
... au concept d'enseignement démocratique	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5
... aux valeurs et attitudes d'un enseignant démocratique	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5

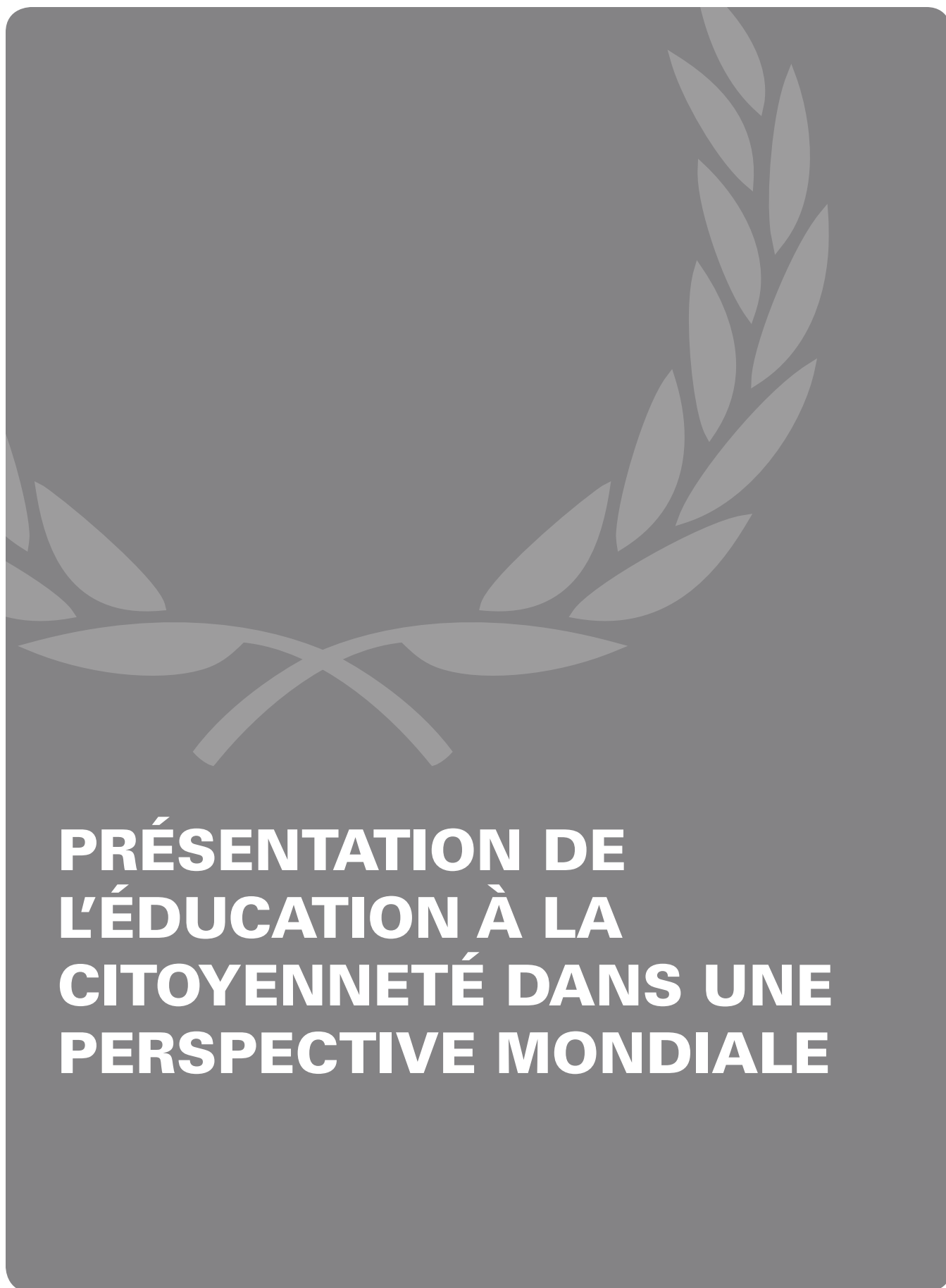
Pouvez-vous citer des ressources qui permettraient d'en connaître davantage sur ces sujets? Si oui, lesquelles?

Pouvez-vous nommer des auteurs, auteures, chercheuses ou chercheurs associés à un ou plusieurs concepts énumérés ci-dessus? Si oui, lesquels?

Pouvez-vous nommer des événements ou des organismes connus et reconnus qui favorisent l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde?
Si oui, lesquels?

OUTIL DE PRATIQUE RÉFLEXIVE

Afin de « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » (compétence professionnelle 11), les étudiantes et étudiants doivent avoir des occasions pour réfléchir à leurs valeurs, leurs intentions et leurs interventions pédagogiques. Vous retrouverez un outil de réflexion à la fin de chacune des sections afin de donner la possibilité aux étudiantes et étudiants d'amorcer une réflexion sur les différents aspects de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale abordés dans ce guide. Les réflexions engendrées peuvent donner lieu à un travail d'introspection (métacognition), à des discussions entre pairs, à des conversations entre enseignantes et enseignants associés, superviseuses, superviseurs et stagiaires, ou être intégrées au dossier professionnel.



PRÉSENTATION DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DANS UNE PERSPECTIVE MONDIALE

QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DANS UNE PERSPECTIVE MONDIALE?

« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul,
les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »
Paulo Freire²

En de simples termes, l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale a pour objectif de développer une citoyenneté active ouverte sur le monde afin de faire face aux défis complexes de la société. Elle sensibilise les élèves aux enjeux locaux, nationaux et mondiaux, en faisant la promotion de certaines valeurs, soit la solidarité, la paix, la tolérance, l'ouverture à l'autre, la justice sociale, la conscience environnementale, etc., et en développant chez eux des compétences pour qu'ils deviennent des agents et agentes de changements dans leur société.

L'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale permet donc de former des citoyennes et des citoyens responsables, éclairés et engagés dans l'action.

L'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale peut à la fois se traduire par les approches d'apprentissage valorisées par l'enseignante ou l'enseignant et par les sujets dont ils traitent dans les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) qu'elle ou il met en place. Elle a aussi pour objectif de faire réfléchir les professionnels et professionnelles de l'éducation sur leurs pratiques éducatives et citoyennes afin qu'ils agissent eux aussi de façon responsable, éclairée et engagée dans le cadre de leurs fonctions au quotidien.

Ce guide présente six concepts de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale, dont celui qui est transversal et intrinsèque à l'approche de ce guide : les droits de l'enfant.

Pourquoi les droits de l'enfant sont-ils au cœur de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale?

L'idée d'introduire en éducation les enjeux mondiaux et les valeurs universelles relatives au respect des droits de l'homme circule depuis le milieu du 20^e siècle. La terminologie « éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale », qui exprime cette idée, se retrouve dans le lexique de l'éducation mondiale depuis la fin des années soixante-dix.

L'intention de faire de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale en s'appuyant sur les droits de l'enfant est par contre moins connue. Cette approche s'appuie sur la Convention qui souligne que chaque enfant, peu importe son origine ethnique, son sexe, sa culture et le pays où il habite, possède des droits sociaux,

² FREIRE, Paulo, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspéro, 1974

³ Sebba, Judy, Robinson, Carol (2010), *Final report : Evaluation of UNICEF UK's Rights Respecting Schools Award*

culturels, économiques et politiques. L'éducation aux droits de l'enfant vise l'enseignement formel des droits énoncés dans la Convention dans un milieu qui reconnaît ces droits et qui les respecte.

L'approche basée sur les droits de l'enfant part de la prémisse que pour qu'un enfant veuille réussir à l'école, il doit sentir que ses droits sont respectés et que sa présence demeure importante dans le milieu. Les recherches démontrent qu'il développe alors un sentiment d'appartenance, s'intéresse davantage à l'école et a de plus grandes aspirations. Conscients du lien universel qui unit les enfants du monde entier, car ils partagent tous les mêmes droits, les élèves sont avides d'en connaître davantage sur ce qui les entoure et se sentent aptes à agir. Ils ont tendance à s'identifier davantage aux autres jeunes de leur milieu et d'ailleurs dans le monde, tout en démontrant des comportements socialement responsables et respectueux des droits de ceux et celles qui les entourent, soit les enfants et les adultes.

Lorsque les élèves prennent conscience de leurs droits stipulés dans la Convention, ils comprennent les actions réciproques qui y sont associées. Lorsqu'ils connaissent leur droit à la non-discrimination, ils comprennent que leurs pairs et les adultes bénéficient également de ce droit, ce qui les amène à agir en conséquence. L'enseignement et l'apprentissage des droits, de même que la création d'un milieu scolaire propice au respect des droits, constituent des moyens proactifs de créer des environnements enrichissants, sécuritaires et favorables à l'apprentissage.

Finalement, une pédagogie basée sur les droits de l'enfant peut renforcer son respect, car elle est participative et démocratique. Par cette approche, les enfants, les adolescentes et les adolescents développent les compétences nécessaires pour participer activement à la vie de leur communauté (école, famille, etc.), ils s'affirment davantage et deviennent plus enclins à s'engager dans leur milieu.

Vous trouverez une étude plus détaillée concernant les droits de l'enfant dans la deuxième partie du guide.

L'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale et le programme de formation de l'école québécoise

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) affirme que « l'école québécoise a le mandat de préparer l'élève à contribuer à l'essor d'une société voulue démocratique et équitable. » Le présent guide s'inscrit dans cette ligne de pensée et se veut un outil permettant à l'école québécoise de réaliser ce mandat. Tout au long du guide, des liens sont effectués entre les concepts de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale et le programme de formation de l'école québécoise. Généraux, ces liens permettent de constater que l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale n'est pas exclusive à une matière scolaire en particulier, mais qu'elle peut être abordée dans tous les cours et dans le quotidien d'une classe, tant par le titulaire d'un groupe que par les spécialistes en arts ou en éducation physique, pour ne mentionner que ceux-ci.

Les concepts à la base de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale⁵



UNICEF Canada/2008/Sri Utami

⁵ Concepts tirés du livre *Éducation pour le développement humain*, (Susan Fountain, 1995)

Premier concept : Droits de l'enfant

Les droits de l'enfant sont définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989) comme étant les conditions optimales requises pour assurer la survie, le développement et la protection de tous les enfants âgés de moins de 18 ans, et pour qu'ils puissent participer à la vie de leur famille, de leur école et de leur communauté. Les DROITS DE L'ENFANT sont au cœur de l'approche de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale, qui est présentée dans ce guide.

Deuxième concept : Interdépendance

Que ce soit par les médias, par les produits que nous consommons ou en fonction des gens que nous côtoyons, force est d'admettre qu'aujourd'hui encore plus qu'auparavant, nos actions quotidiennes sont plus que jamais interdépendantes et influencées par ce qui se passe ailleurs dans le monde. L'interdépendance est la relation entre les différents éléments d'un système qui ont une influence mutuelle et qui sont dépendants les uns des autres. Présenter le thème de l'INTERDÉPENDANCE en classe permet de conscientiser les élèves au fait que les individus, les sociétés et les événements sont liés entre eux et que les actions que l'on pose localement ont des répercussions locales et mondiales.

Troisième concept : Les images et perceptions

Les images véhiculées dans les films, les affiches publicitaires, la télévision et les médias peuvent à l'occasion être porteuses d'idées chargées de stéréotypes et de préjugés perpétuant des visions subjectives des différents groupes minoritaires, culturels, ethniques, religieux, etc. Présenter le thème des IMAGES ET PERCEPTIONS en classe permet de fournir aux élèves des instruments d'analyse qui leur donneront la possibilité de porter un jugement plus éclairé sur les images et l'information qui leur sont présentées quotidiennement.

Quatrième concept : Conflits et leurs résolutions

Les conflits naissent souvent de divergences d'opinion, de valeurs différentes, d'idéologie opposée ou d'occupation territoriale, et dégénèrent parfois en conflit violent. Or, il est possible d'adopter d'autres solutions que la violence pour favoriser la résolution pacifique de conflits. En classe, intégrer le thème de la RÉSOLUTION DES CONFLITS permet aux élèves de comprendre ce qui cause les conflits et d'explorer des avenues autres que la violence. Ils seront ainsi en mesure de résoudre leurs propres conflits, ainsi que des conflits de tout ordre.

Cinquième concept : Justice sociale

La justice sociale réfère à la notion d'équité dans le monde. C'est le respect des droits fondamentaux pour tous les êtres humains, sans considération de leur origine ethnique, leur culture, leur religion, leur sexe, leur différence physique, etc. Présenter le thème de la JUSTICE SOCIALE en classe permet aux élèves de prendre conscience de l'inégalité dans la répartition de la richesse dans le monde, du manque d'égalité entre les personnes lorsqu'il est question des possibilités et de découvrir des façons d'accéder à une plus grande justice pour tous. Il est alors possible de mieux comprendre l'influence des droits de l'homme et leur importance partout dans le monde.

Sixième concept : Action viable

L'action viable constitue un processus d'apprentissage continu qui amène les citoyennes et citoyens à participer à la recherche et à l'application de solutions et d'actions à long terme qui permettront de construire un monde plus juste, plus solidaire, plus pacifique, plus tolérant et plus respectueux de l'environnement. Présenter le thème de l'ACTION VIABLE en classe permet de contrer le sentiment d'impuissance parfois ressenti, lequel empêche de devenir des agents ou des agentes de changement.



PREMIER CONCEPT : DROITS DE L'ENFANT

LES DROITS DE L'ENFANT



PRÉSENTATION DU CONCEPT

Les **droits de l'enfant** sont définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (la Convention - 1989) comme étant les conditions optimales requises pour assurer la survie, le développement et la protection de tous les enfants âgés de moins de 18 ans, et pour qu'ils puissent participer activement à la vie de leur famille, de leur école et de leur communauté. Il s'agit de l'instrument relatif aux droits de l'homme qui a été signé et ratifié le plus rapidement de toute l'histoire, et ce, par le plus grand nombre de pays. À ce jour, seuls deux pays dans le monde, soit les États-Unis et la Somalie, ne l'ont pas ratifié.

En ratifiant la Convention en 1991, le Canada s'est engagé à ce que son gouvernement, ainsi que ceux des provinces, assurent et respectent ces droits. Après la famille, l'école représente l'institution sociale la plus étroitement liée à leur quotidien, où le respect et la protection de leurs droits jouent un rôle déterminant dans leur épanouissement.

En classe, les **droits de l'enfant** sont enseignés dans un cadre qui respecte ses droits. Des mesures spécifiques doivent être mises en place afin de pouvoir explorer ces deux aspects en classe.

Le ? saviez-vous

La Déclaration universelle des droits de l'homme est le document le plus souvent suggéré et utilisé pour enseigner les droits. Il faut cependant souligner qu'une déclaration n'a pas le même statut légal qu'une convention. Une déclaration constitue « l'idéal commun à atteindre », mais n'a pas la portée contraignante d'un pacte et d'une convention. Pour adhérer à une convention, les pays doivent d'abord la signer – signifier son intérêt envers les propos qui y sont exprimés – et la ratifier ; le pays est alors juridiquement contraint à remplir les obligations stipulées dans la Convention et doit donc adapter ses politiques, ses lois et ses programmes pour répondre aux engagements. Le Comité des droits de l'enfant surveille l'application de la Convention et, tous les cinq ans, les pays doivent soumettre un rapport à ce Comité. Au Canada, l'un des services du ministère du Patrimoine canadien produit ce rapport. Le Comité prend alors connaissance des rapports et fait part de ses observations : les pays ne sont toutefois pas tenus par la loi de mettre en œuvre les recommandations énoncées par le Comité.

Concepts au cœur des droits de l'enfant

Non-discrimination : Les droits garantis par la Convention s'appliquent à tous les enfants, sans exception.

Intérêt supérieur de l'enfant : Dans toutes les prises de décision concernant un enfant, son intérêt supérieur devra être d'abord considéré.

Droit de vivre, de survivre et de se développer : Il s'agit de droits fondamentaux, tous essentiels et interreliés : le droit à la santé, aux meilleurs soins de santé possible, à une éducation de qualité et à des conditions de vie favorables.

Participation de l'enfant⁶ : le droit de l'enfant de pouvoir faire entendre sa voix sur toute question l'intéressant et de voir son opinion prise en considération selon un degré qui évolue en fonction de son âge et de sa maturité.

La participation de l'enfant

La participation, mentionnée dans plusieurs articles, constitue l'un des aspects les plus révolutionnaires et controversés de la Convention, en partie en raison de la façon dont l'enfant, ainsi que ses capacités et son rôle dans la société, sont perçus par les nations et les communautés. Il s'agit sans doute de l'un des principes directeurs de la Convention difficiles à appliquer, mais c'est aussi un des aspects les plus essentiels à l'édification de communautés viables et responsables. Il est important de mentionner que la Convention reconnaît que les opinions de l'enfant doivent être dûment prises en considération, tout en tenant compte de son âge et de son degré de maturité. La Convention reconnaît le rôle des adultes, entre autres celui des parents, tuteurs ou tutrices, pour accompagner les enfants dans le développement de leurs capacités.

Les expériences en développement, autant à l'échelle internationale que locale, ont démontré que la participation aux décisions ayant des retombées sur la vie quotidienne de chacun et chacune est indissociable du bien-être économique et social durable.

Échelle de participation de l'enfant

Professeur de psychologie environnementale, monsieur Roger Hart s'attarde depuis un bon nombre d'années à la participation des enfants dans leur communauté. Dans son livre intitulé *La participation des enfants : de la politique de participation symbolique à la citoyenneté*, il établit une échelle de participation des enfants qui illustre huit degrés de participation.

- 8 Enfants initiateurs, décisions partagées avec les adultes
- 7 Enfants initiateurs et directeurs
- 6 Adultes initiateurs, décisions partagées avec les enfants
- 5 Enfants consultés et informés
- 4 Enfants obligés, mais informés
- 3 Témoignage
- 2 Décoration
- 1 Manipulation

Le degré de valeur éducationnelle augmente au fur et à mesure qu'une personne s'élève sur l'échelle ci-contre.

Les projets correspondant aux trois premiers niveaux ne nécessitent pas de participation; on parle alors de **Manipulation**, ce qui survient quand des adultes utilisent des enfants afin de promouvoir une cause en laquelle ils croient, sans leur donner d'explications ou sans les aider à comprendre. Quand les enfants sont utilisés comme des objets de **Décoration**, il leur est souvent demandé de s'habiller d'une certaine manière et d'agir afin de soutenir un programme d'adultes, généralement dans le but d'obtenir une réponse émotionnelle de la

part des spectateurs et spectatrices adultes. Le **Témoignage** décrit des situations dans lesquelles on donne la parole aux enfants avant des conférences ou devant des groupes de personnes élues, mais sans leur avoir appris quelque chose de constructif sur le problème et sans avoir déterminé leur

⁶ La notion de participation des enfants est un aspect central et indissociable de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale. Une section de ce guide y sera d'ailleurs consacrée à la page suivante.

position sur le sujet ou avoir consulté d'autres enfants.

Les cinq derniers niveaux de l'échelle désignent les situations où il existe une réelle participation des enfants et, par le fait même, des possibilités d'apprentissage. Chacune de ces étapes peut être appropriée pour des enfants à des moments variés, selon le développement progressif de leurs compétences participatives. **Obligés, mais informés** signifie que bien que les adultes décident de la participation des enfants, ceux-ci comprennent les objectifs du projet, qui a décidé qu'ils y participeraient, et pourquoi. Au niveau **Consultés et informés**, ce sont les adultes qui choisissent le projet, mais les opinions des enfants sont réellement prises en compte dans toutes les décisions. Dans les projets de type **Adultes initiateurs, décisions partagées avec les enfants**, les enfants ont réellement une place dans la prise de décision, plutôt qu'un rôle uniquement consultatif. Les projets de type **Enfants initiateurs et directeurs** demeurent rares, car peu d'adultes sont disposés à permettre à l'enfant d'exercer un contrôle total sur la décision finale. En raison du manque d'adultes participant à de tels projets, ces derniers deviennent marginaux et se soldent souvent par un échec, à défaut d'avoir l'appui de la communauté. Le type **Enfants initiateurs, décisions partagées avec les adultes**, par contre, nécessite l'implication d'adultes facilitateurs qui dirigent les enfants vers des personnes ressources pouvant leur offrir un appui et les aider à développer les compétences nécessaires pour l'évaluation; ils réussissent donc à atteindre leurs objectifs. Ce genre de relation renforce l'apprentissage de l'enfant, développe l'adhésion d'une communauté entière au projet, et donne l'occasion aux adultes de s'enrichir de l'enthousiasme et de la créativité des enfants. Le modèle de la Recherche-Actions présenté dans la section Action viable du guide constitue un bon exemple de ce degré de participation.

Le ? saviez-vous

Le mouvement mondial Ville amie des enfants a été créé par l'UNICEF en 1996. Plus de 900 villes du monde, dont plusieurs municipalités du Québec, prennent maintenant part à cette initiative qui vise à établir un système local de gouvernance résolu à garantir et à respecter les droits de l'enfant.

Site québécois des Municipalités amies des enfants :
www.carrefourmunicipal.qc.ca/mae-municipalite-amie-des-enfants

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'initiative Ville amie des enfants (Child Friendly cities), visitez le site Web international au www.childfriendlycities.org (en anglais seulement).

La pédagogie participative

Madame Katherine Covell et monsieur Brian Howe, chercheurs au Children's Rights Centre (Centre des droits de l'enfant) de l'Université du Cap-Breton, ont découvert que la participation des élèves à la vie de leur école favorisait leur désir d'apprendre et de s'engager tout en les amenant à aimer davantage l'école et à avoir de plus grandes aspirations en ce qui concerne leur avenir. La participation améliore également l'assiduité et diminue les problèmes de comportement.⁷ Très vaste, la notion d'éducation participative regroupe différentes techniques, dont certaines proposées dans ce guide. Le concept peut être résumé en mentionnant que l'éducation participative fait appel aux élèves à titre « d'actrices et d'acteurs de leur apprentissage » plutôt qu'à titre de simples apprenantes et apprenants.⁸ Des méthodes participative favorisent le partage de connaissances et d'expériences personnelles; elles permettent ainsi aux élèves d'acquérir la capacité d'agir et de devenir des agents et agentes de changement social. Étroitement liée à l'enseignement basé sur les droits de l'enfant, l'éducation participative permet à l'élève de prendre part à la vie de la classe, non seulement dans son déroulement quotidien, mais dans son processus d'apprentissage.

La pédagogie participative regroupe plusieurs approches qui cherchent à placer l'élève au centre de ses apprentissages, à le rendre actif et à encourager la collaboration au sein des groupes. Ces approches offrent à l'élève la possibilité de participer aux décisions qui le concernent, de penser librement, d'exprimer son opinion, de jouir d'un traitement juste et équitable et d'apprendre comment contribuer activement aux activités de sa classe, de sa communauté et de la société, tout en découvrant la portée sociale du savoir (Howe et Covell, 2005).⁹

Lors de la planification d'activités, une enseignante ou un enseignant d'une pédagogie participative peut s'interroger afin de s'assurer que les activités sur lesquelles ils ou elles travaillent sont participatives et démocratiques :

- ☐ L'activité met-elle les élèves en relation avec leur collectivité ou avec leur environnement?
- ☐ Est-ce qu'elle encourage la collaboration?
- ☐ Aide-t-elle les élèves à apprendre par l'action?
- ☐ Offre-t-elle aux élèves la possibilité de mettre en pratique les connaissances et les compétences acquises dans le cadre d'un projet?
- ☐ Encourage-t-elle les jeunes à exprimer leurs idées et leurs opinions?
- ☐ Permet-elle aux élèves d'utiliser leur esprit critique pour analyser des enjeux?
- ☐ Offre-t-elle des expériences participatives adaptées aux différents styles d'apprentissage des élèves?
- ☐ Aide-t-elle les élèves à déterminer l'avenir qu'ils veulent pour leur collectivité, et à travailler en ce sens?
- ☐ Offre-t-elle aux élèves la possibilité d'agir pour changer les choses?

7 Tiré de HOWE, R. B. et K. COVELL. *Empowering Children: Children's rights education as a pathway to citizenship*, University of Toronto Press, Toronto Buffalo London, 2005, 245 p.

8 Janice Astbury, Stephen Huddart et Pauline Theoret, *Tracer le chemin à mesure que nous avançons*, Canadian Journal of Environmental Education Context, Experience, and the Socio-ecological: Inquiries into Practice » Volume 14, mai 2009

9 Covell, K., et Howe, B. *Empowering Children: Children's rights education as a pathway to citizenship*, Toronto: University of Toronto Press Incorporated, (2005).

Le ? saviez-vous

L'initiative des Écoles Respectueuses des Droits met en place un réseau d'écoles qui s'appuient sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies afin de favoriser une culture scolaire citoyenne et participative qui respecte les enfants ainsi que les adultes. Conçu en 2004 au Royaume-Uni par l'UNICEF, ce modèle fait appel à la création d'un environnement d'apprentissage axé sur une approche cohérente fondée sur les droits. Il existe plus de 1 600 Écoles Respectueuses des Droits à ce jour, dont quelques-unes au Canada. Pour en apprendre davantage sur cette initiative canadienne, visitez le http://lemondeenclasse.unicef.ca/fr/transforming_schools/.



ENSEIGNER LE CONCEPT

Pourquoi enseigner les droits de l'enfant en classe?

- Pour que les enfants démontrent davantage de respect entre eux, ici, et respectent davantage les enfants, ailleurs dans le monde;
- Pour contrer l'intimidation ainsi que la violence à l'école, et pour accroître l'engagement des élèves;
- Pour que les enfants aient un certain pouvoir sur leur vie et leur avenir;
- Parce que l'enseignement des droits exige une participation démocratique, les enfants apprennent les règles de la démocratie et s'engagent à édifier un monde respectueux des droits de l'homme.¹⁰

L'éducation aux droits de l'enfant constitue une prémisse de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale. La Convention représente le cadre de référence universel en terme de valeurs à promouvoir, de contenu à enseigner et de pratiques pédagogiques à mettre en place.

Enseigner les droits de l'enfant, c'est développer des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) grâce auxquelles les élèves peuvent :

Apprendre

- à connaître les droits énoncés dans la Convention et à les utiliser comme référence dans leur vie quotidienne;
- que leurs droits sont étroitement liés au respect des droits des autres et se traduisent par des actions réciproques. Certains désignent cette réciprocité comme les droits et les responsabilités de chacun et chacune;
- que les adultes et les gouvernements sont garants de la protection et du respect des droits de l'enfant.

¹⁰ Howe, R.B. & Covell, K. (2005/2007). Empowering Children, Children's Rights Education as a Pathway to Citizenship, Toronto: University of Toronto Press.

**Développer
leurs habiletés**

- à se doter d'une vision du monde plus juste et équitable en développant une ouverture à l'autre;
- à reconnaître les situations dans lesquelles leurs droits sont respectés et celles où ils ne le sont pas.

**Adopter des
attitudes**

- qui respectent leurs propres droits et ceux des autres.

Les droits de l'enfant et le programme de formation de l'école québécoise¹¹

Domaine général de formation : Vivre-ensemble et citoyenneté

- Axe de développement :
Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques → processus démocratique d'élaboration des règles dans la vie scolaire, municipale et nationale; acteurs de la vie démocratique (individus, représentants, groupes d'appartenance) et respect des personnes dans leur rôle; droits et responsabilités liés aux institutions démocratiques.¹²

**ASTUCES PÉDAGOGIQUES**

Une enseignante ou un enseignant qui intègre les droits de l'enfant à sa pratique respecte entre autres l'article 42 de la Convention relative aux droits de l'enfant, soit le droit de l'enfant de connaître ses droits.

Réflexion

- S'assurer que sa gestion de classe est respectueuse des droits de l'enfant.

Actions

- Afficher la *Convention relative aux droits de l'enfant en langage clair* dans la classe.
- S'informer sur la Convention et sur ses avancées et sa portée dans l'actualité.
- Faire la promotion de l'application de la Convention auprès du personnel de l'école et avoir comme objectif que son école devienne une École Respectueuse des Droits.

Astuce

Éviter de dire « Tu n'auras plus le droit de... si... » dire plutôt « En posant ce geste, est-ce que tu respectes les droits de ceux qui t'entourent et les tiens? »

Le tableau de la page suivante présente d'autres pistes de réflexions et d'action qui font le parallèle entre certains articles de la Convention relative aux droits de l'enfant¹³ et l'enseignement.¹⁴

¹¹ D'autres liens avec le Programme de formation de l'école québécoise auraient pu être faits, le choix de ceux-ci n'exclut pas les autres.

¹² MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2001). *Programme de formation de l'école québécoise, préscolaire-primaire*, Québec, MEQ, page 50

¹³ Tous les articles de la Convention concernent la vie scolaire, mais pour des raisons logistiques, le tableau propose certains articles choisis en lien avec les actions que peuvent poser les enseignants et enseignantes en classe.

¹⁴ Un résumé des articles de la Convention est présenté en annexe, à la page 124.

Article	Résumé des articles	En quoi cet article est-il lié à l'éducation?	Pratiques démocratiques
2	Non-discrimination. Chaque enfant doit être protégé contre toutes formes de discrimination.	Dès son jeune âge, l'enfant est en contact avec la diversité du monde qui l'entoure : la diversité culturelle, les sexes, les différences socioéconomiques, celles liées au développement et autres. Même dans les milieux plus homogènes, chaque enfant est différent, possède son propre parcours et sa personnalité. Le rôle de l'enseignant consiste à évaluer le potentiel de chaque enfant et de l'aider à le développer au maximum, tout en s'assurant qu'aucun enfant n'est désavantagé à cause de ses différences.	Réfléchir aux conséquences qu'entraînent ses propres préjugés et stéréotypes, ainsi qu'à l'influence qu'ils peuvent avoir sur ses propres façons d'enseigner et d'approcher les différents groupes culturels, ethniques, sociaux, etc., présents dans la classe et à l'école. S'assurer que ses méthodes d'enseignement reflètent les différents styles d'apprentissage, rythmes de développement, les aptitudes et intérêts des élèves.
3	L'intérêt supérieur de l'enfant. Dans toutes les décisions qui le concernent, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. Les États parties s'engagent à assurer à l'enfant les soins nécessaires à son bien-être lorsque ses parents, ou autres personnes légalement responsables, ne le font pas.	L'éducation devrait permettre à chaque enfant de développer pleinement son potentiel. Le corps enseignant et le personnel de soutien de l'école devraient prendre toutes leurs décisions en fonction de l'intérêt supérieur de l'enfant.	Tenter de connaître les besoins de chaque élève, afin de l'aider à développer pleinement son potentiel. Appuyer ses actions sur les besoins et sur les droits de l'enfant, même si cela peut occasionner parfois des difficultés et de l'inconfort.
5	Encadrement parental et développement des capacités de l'enfant. L'État s'engage à respecter les droits de l'enfant et les responsabilités des parents pour ce qui est d'encadrer l'enfant d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.	L'éducation se compose d'une étroite collaboration entre les parents, tutrices, tuteurs légaux et le personnel enseignant. Sans quoi, il s'avère plus difficile pour l'enfant de ressentir un soutien égal et cohérent de la part des adultes qui l'entourent.	Communiquer régulièrement avec les parents, tutrices ou tuteurs légaux des élèves. Les tenir informés et leur procurer des ressources pour qu'ils soutiennent leur enfant dans son cheminement scolaire. Reconnaître les parents, tutrices et tuteurs légaux comme enseignant, enseignante, éducateur ou éducatrices de l'enfant. Les encourager à participer pleinement aux progrès scolaires de leur enfant.

Article	Résumé des articles	En quoi cet article est-il lié à l'éducation?	Pratiques démocratiques
12	L'opinion de l'enfant. Chaque enfant a le droit d'exprimer librement son opinion, qui doit être prise en considération, sur les questions qui le concernent.	Non seulement l'enfant aime participer à la prise de décisions en classe, mais il a été démontré qu'une telle participation favorise la volonté d'apprendre et de réussir, stimule les aspirations scolaires, augmente le plaisir d'aller à l'école, nourrit l'estime de soi et incite à l'optimisme pour l'avenir ¹⁵ .	Apprendre à chaque élève qu'il a le droit d'exprimer son point de vue et lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour exprimer des opinions éclairées. Tenter d'intégrer les points de vue de chaque élève en les faisant participer aux processus décisionnels, tant de manière formelle qu'informelle.
13	Liberté d'expression. Chaque enfant a le droit d'exprimer son point de vue, d'être informé, et de partager des renseignements et des idées de toute espèce, sans considération de frontières.	Non seulement l'école permet à l'élève de s'exprimer, mais elle lui permet aussi de développer ses compétences nécessaires pour le faire. Le personnel enseignant devrait également fournir à chaque élève les outils pour trouver de l'information, l'analyser et y réfléchir de manière critique avant de se forger une opinion.	Promouvoir diverses manières d'exprimer son opinion en classe. Organiser des débats d'idées en n'évitant pas les sujets controversés et inviter les élèves à formuler des arguments clairs et fondés.
14	Liberté de pensée, de conscience et de religion. Chaque enfant a le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, sous réserve d'être guidé comme il convient par ses parents.	La capacité de l'enfant à faire des choix et à prendre des décisions augmente tout au long de son développement. L'école peut le soutenir dans cet apprentissage offrant un cadre ouvert à la diversité pour permettre à l'élève de valoriser la personne qu'il est, mais aussi de s'ouvrir et respecter ceux et celles qui l'entourent.	Apprécier et valoriser la diversité culturelle et religieuse dans sa classe, tout en invitant les élèves à prendre part à des discussions ouvertes et variées, en les guidant dans un échange et un dialogue respectueux. Profiter des questions d'actualité ou encore des réalités de la classe pour offrir aux élèves des moments privilégiés d'apprentissage sur la diversité culturelle et religieuse dans le monde.

¹⁵ COVELL, Katherine, *School engagement and rights-respecting schools*, Cambridge Journal of Education, Vol 40, No. 1, Mars 2010, p. 39-40.

Article	Résumé des articles	En quoi cet article est-il lié à l'éducation?	Pratiques démocratiques
15	Liberté d'association. Chaque enfant a le droit à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.	L'enfant vit la majorité des relations avec ses pairs dans le monde scolaire. Il est important qu'il y apprenne et expérimente différents types de liens sociaux, choisisse ce qui lui convient et ait l'occasion de vivre des relations harmonieuses et respectueuses dans son milieu.	Favoriser des stratégies d'enseignement et des moyens pédagogiques qui suscitent la coopération, l'entraide et la solidarité entre tous les élèves de la classe. Respecter les élèves dans le choix de leurs amis et leur expliquer ce qui caractérise une relation saine en explorant différentes pratiques ou démarches de résolution de conflits.
16	Protection de la vie privée. Chaque enfant a le droit à la protection contre les immixtions dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, et contre les atteintes à son honneur et à sa réputation.	Il est important que la vie privée de l'enfant soit respectée, tant à l'école qu'ailleurs dans la société.	Respecter la vie privée des élèves en faisant un bon usage des renseignements privilégiés et accessibles en tant qu'enseignant qui doivent être parfois partagées sous certaines conditions (ex. : règlement, décisions judiciaires, loi sur l'instruction civique, politiques de la commission scolaire, etc.). En cas de doute, se référer au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Faire la distinction avec les élèves entre la vie privée et les situations nuisibles à leur santé et au développement de leur plein potentiel, en particulier dans l'environnement numérique où la vie privée est facilement violée.
17	Accès à l'information. Chaque enfant doit avoir accès à de l'information provenant de sources nationales et internationales. Les médias doivent privilégier les contenus qui sont bénéfiques à chaque enfant, et écarter ceux qui lui sont nuisibles.	Le milieu de l'éducation doit proposer à l'enfant différentes façons d'obtenir de l'information tout en le formant à l'utilisation correcte des différentes sources d'information. Les élèves devraient acquérir les compétences nécessaires pour déterminer ce qui constitue une source crédible.	Utiliser des sources d'information variées qui permettent aux élèves de développer leur pensée critique et réflexive tout en leur permettant d'avoir accès à différentes perspectives sur la situation. S'assurer de l'accessibilité de l'information à tous les élèves de la classe ou de l'école. Si ces ressources ne sont pas disponibles à la maison, planifier en classe des situations de travail qui les utilisent afin d'éviter les inégalités entre les élèves.

Article	Résumé des articles	En quoi cet article est-il lié à l'éducation?	Pratiques démocratiques
19	Protection contre les mauvais traitements et la négligence. Chaque enfant doit être protégé contre les mauvais traitements et la négligence. Les États s'engagent à offrir des programmes pour la prévention de la violence à l'endroit des enfants et le traitement de ceux qui en sont victimes.	Le personnel enseignant a le devoir de favoriser le bien-être des enfants tant en classe qu'en dehors de la classe. Les aspects de cette obligation sont énoncés dans la politique de chaque école et dans des lois.	Encourager les élèves à dénoncer les cas d'intimidation, de violence ou de négligence aux autorités responsables, en leur exposant les raisons et en leur faisant part du processus en place. Connaître les obligations et les procédures juridiques pour communiquer avec les intervenants ou les autorités concernées dans le cas d'une situation qui semble potentiellement dangereuse pour l'élève, à l'école comme à l'extérieur de l'école.
23	Enfants handicapés. Chaque enfant handicapé a le droit d'accéder aux soins spéciaux, aux services d'éducation et de formation, qui les aideront à jouir d'une vie normale et décente, dans des conditions qui favorisent leur autonomie et leur intégration dans la société.	Non seulement les enfants ayant des besoins physiques, psychologiques et émotionnels particuliers ont les mêmes droits que les autres, mais ils ont en plus le droit à une attention spécifique en lien avec ces besoins.	Être à l'écoute des besoins spécifiques de chaque élève et s'assurer qu'il reçoit les services dont il a besoin afin que celui-ci puisse développer son plein potentiel. Faire appel à la direction ou à la commission scolaire pour avoir un soutien supplémentaire au besoin ou obtenir des installations adaptées aux besoins des élèves présentant un handicap ou des difficultés particulières.
24	Santé et services médicaux. Chaque enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé possible, et de bénéficier de services médicaux. L'État met un accent particulier sur les soins de santé primaires et les soins préventifs, sur l'information de la population ainsi que sur la diminution de la mortalité infantile.	La santé de l'enfant a une influence majeure sur son apprentissage et sur sa capacité à entretenir des relations positives à l'école. Les apprentissages qu'il fait dans un contexte scolaire formel ou non formel sont déterminants pour sa santé physique et psychologique et influenceront ses choix sur le plan nutritionnel, de l'activité physique et des relations sociales.	Valoriser un mode de vie sain et proposer des projets qui favorisent une bonne alimentation, la santé et l'activité physique. Soutenir les initiatives pour un environnement scolaire sain et durable et donner des occasions aux élèves de se retrouver en nature pour qu'ils apprennent de la relation avec ce milieu, le découvrent et le respectent.

28

Éducation. Chaque enfant a le droit à l'éducation. L'enseignement primaire doit être gratuit et obligatoire pour tous. L'enseignement secondaire doit être accessible à chaque enfant. L'enseignement supérieur doit être accessible à tous, en fonction des capacités de chacun. La discipline scolaire doit être compatible avec la dignité et les droits de l'enfant.

Un enseignement démocratique respectueux des droits de l'enfant est à la base d'une éducation de qualité qui incite les élèves à poursuivre. Le rôle d'une enseignante ou d'un enseignant consiste à voir l'enfant comme un être en croissance, capable de participer à son propre développement, et qui a le droit d'être traité avec respect.

29

Objectifs de l'éducation. L'éducation de l'enfant doit favoriser l'épanouissement de sa personnalité, et le développement de ses talents et de ses aptitudes mentales et physiques. L'enfant doit être préparé à devenir une citoyenne ou un citoyen actif dans une société libre, et apprendre à respecter sa propre culture ainsi que celle des autres.

La mission de l'école et les compétences s-1.251t96ique due

Article	Résumé des articles	En quoi cet article est-il lié à l'éducation?	Pratiques démocratiques
30	Enfant de population minoritaire ou autochtone. Chaque enfant, membre d'un groupe minoritaire a le droit à sa vie culturelle, de pratiquer sa religion et d'utiliser sa langue.	Les enseignantes et les enseignants, quelle que soit leur origine, doivent faire en sorte que leur enseignement reflète divers points de vue culturels.	Valoriser la diversité culturelle au sein de sa classe et encourager les activités d'échanges culturels et linguistiques en les appuyant sur le programme de formation. Éviter les généralisations concernant les différentes cultures, langues et religions, et orienter les élèves vers le même genre de pratique.
31	Loisirs, activités récréatives et culturelles. Chaque enfant a le droit au repos et aux loisirs; il a le droit de se livrer au jeu et de participer à des activités culturelles et artistiques.	Le jeu et les loisirs, structurés ou non, constituent une source d'apprentissage irremplaçable et nécessaire à l'épanouissement de toute personne. De plus, ces activités permettent de créer un cadre différent d'apprentissage et de valoriser les apprentissages multiples.	Offrir des opportunités aux élèves de jouer ou de s'adonner à des activités récréatives dans l'environnement éducatif. S'assurer que la charge de travail à la maison est raisonnable et possible à réaliser par ses élèves, en gardant en tête leurs besoins de s'adonner à des activités récréatives.
42	Sensibilisation aux droits de l'enfant. Les gouvernements s'engagent à faire connaître les articles de la Convention aux adultes et aux enfants.	L'enseignante ou l'enseignant démocratique connaît, respecte et fait la promotion des droits de l'enfant en paroles et en actes. Assujetti à des obligations, le personnel enseignant devrait s'assurer que les élèves et les adultes connaissent et comprennent les droits de l'enfant tels qu'énoncés dans la Convention.	Intégrer à sa pratique quotidienne les droits et responsabilités ainsi que le langage relatif à ces derniers. Inclure des notions telles que la participation significative de l'enfant, utiliser les termes « droits, respect et responsabilités », et établir des liens explicites entre mes actions et le respect de leurs droits. Discuter avec les élèves, avec les parents, tuteurs ou tuteurs légaux, ainsi qu'avec mes collègues des responsabilités des gouvernements, les parents, tuteurs et tuteurs légaux, les écoles et les enfants eux-mêmes à l'égard des droits de l'enfant.



ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Titre

Voyage vers une nouvelle planète¹⁶

Domaines généraux de formation

Santé et bien-être

Vivre-ensemble et citoyenneté

Domaines d'apprentissage, disciplines et compétences

Développement personnel : Éthique et culture religieuse → Réfléchir sur des questions d'éthique, Pratiquer le dialogue.

Langue : Français, langue d'enseignement → Communiquer oralement

Cycles

1^{er} et 2^e cycles

Objectif de l'activité

Distinguer les notions de désirs et de besoins. Définir les droits de l'enfant en explorant la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

Matériel

- ☐ les 20 fiches des droits et des désirs
- ☐ la *Convention relative aux droits de l'enfant en langage clair*¹⁷
- ☐ la *Convention relative aux droits de l'enfant version simplifiée*, au besoin (en annexe)¹⁸

Description de l'activité

- Expliquer à la classe qu'elle a été choisie pour vivre sur une autre planète. Étant donné que les élèves devront y construire une nouvelle société, le contrôleur de la mission veut qu'ils aient avec eux tout ce dont ils ont besoin pour vivre et grandir. Il leur a donc remis 20 objets qu'ils doivent apporter, soit un par fiche. Distribuer un jeu de fiches à chaque groupe de deux élèves, puis passer ces fiches en revue avec la classe.
- Expliquer aux élèves qu'ils peuvent apporter 4 objets additionnels de leur choix. Chaque groupe doit les dessiner sur 4 fiches supplémentaires.
- Annoncer que le contrôleur de la mission vient d'envoyer un message : comme il y a peu d'espace à bord du vaisseau spatial qui conduira les élèves sur la nouvelle planète, ils ne peuvent apporter que 15 des 24 objets qu'ils ont choisis. Chaque groupe doit donc éliminer 9 objets et les mettre de côté.
- Annoncer qu'il y a encore moins d'espace que prévu et que les élèves ne pourront apporter que 10 des 15 objets restants. Chaque groupe doit donc éliminer 5 autres objets et ne garder que les 10 objets

¹⁶ Cette activité est offerte gratuitement dans la ressource *Fiches et troussees d'activités (Droits, désirs et besoins)* au www.unicef.ca/sae.

¹⁷ Pour commander l'affiche de la *Convention relative aux droits de l'enfant en langage clair* visitez le unicef.ca, cliquez sur l'onglet *Enseignants*, puis sur *Commandez des ressources*, ensuite sur *Ressources éducatives* et finalement sur *Affiches*.

¹⁸ Le texte intégral de la Convention est présenté au www.unicef.org/french/crc.



**THÈMES
CENTRAUX**

**Besoins,
désirs, droits**

qu'ils considèrent comme réellement essentiels.

- Chaque groupe aura à se joindre à un autre groupe et à comparer les fiches que chaque groupe a gardées, puis déterminer ensemble les 10 fiches à conserver.
- Animer une discussion en utilisant les questions suivantes comme point de départ :
 - o Quels objets ont été le plus souvent éliminés? Pourquoi?
 - o Pourquoi la deuxième élimination d'objets a-t-elle été plus difficile que la première?
 - o Quelle différence y a-t-il entre des désirs et des besoins?
 - o Les désirs et les besoins de toutes les personnes sont-ils les mêmes?
- Expliquer que tous les besoins qui assurent la survie, la protection et le développement d'une personne constituent un DROIT, et ce, pour tous les enfants du monde. Mentionner que presque tous les pays du monde, à l'exception de deux, ont signé et ratifié une liste de droits appelée la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.
- Présenter l'affiche de la *Convention relative aux droits de l'enfant en langage clair* ou la *Convention en version simplifiée*.

Objectivation — Discussion

Animer une discussion pour que les élèves réfléchissent aux responsabilités correspondant à chacun de leurs droits, ainsi qu'aux actions à mettre en œuvre pour que les autres personnes qui les entourent puissent jouir de ce droit. Par exemple, le droit à l'éducation comprend la responsabilité d'adopter une attitude convenable en classe afin de ne pas interférer avec le droit à l'éducation des autres. Le droit de jouer, quant à lui, comprend la responsabilité de ne pas intimider les autres pour qu'ils puissent jouer librement.

Prolongement

(1^{er} cycle) Placer les élèves en équipe. Distribuer les articles les plus « concrets », un ou deux par équipe, ou photocopier certaines pages du livre *Léon et les droits de l'enfant* d'Annie Groovie (voir la section des Outils pour enseigner les droits de l'enfant pour obtenir les références). Demander à chaque équipe de dessiner leurs articles et de réaliser une affiche ou un collage. Présenter une exposition dans l'école.

(1^{er} cycle) Une fois l'activité de la nouvelle planète terminée, demander aux élèves de dessiner le droit qu'ils préfèrent ou celui qu'il trouve le plus important. Organiser une exposition ou une présentation.

(2^e et 3^e cycles) Placer les élèves en dyades. Choisir les articles de l'affiche *Convention relative aux droits de l'enfant en langage clair* qui peuvent être liés à la vie scolaire (ex : articles 2, 3, 12, 13, 15, 16, 17, 19, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 37, 39), en faire des photocopies et en remettre de deux à trois par équipe. Demander aux élèves de préparer une présentation de leurs articles afin de les expliquer dans leurs mots à la classe.

(3^e cycle) Distribuer plutôt tous les articles à chaque dyade et demander aux élèves de classer les articles par ordre d'importance, soit du plus important au moins important, en prenant la classe comme contexte de référence. Ensuite, jumeler les équipes à une autre équipe de deux; les nouvelles équipes de quatre auront à arriver à un consensus concernant les 5 articles les plus

importants dans le contexte de la classe. Revenir en grand groupe. La classe doit maintenant arriver à un consensus quant aux 5 articles les plus importants.

(2^e et 3^e cycles) Les élèves doivent créer une courtepointe pouvant être suspendue dans la classe ou le couloir. Chaque carré de la courtepointe représente un droit et la responsabilité correspondante à ce droit. Par exemple, le droit de jouer peut être lié à la responsabilité de le faire dans le respect sans, par exemple, intimider les autres enfants pour qu'ils puissent jouer librement.

(3^e cycle) Demander aux élèves de choisir un article et de faire une recherche sur une situation locale, nationale ou mondiale où le droit choisi n'a pas été respecté. Chaque dyade doit rédiger un texte pour un Journal des droits de l'enfant ou un blogue qui pourrait être écrit en se référant aux droits de l'enfant. Les recherches pourraient aussi servir à réaliser une exposition avec kiosques dans la bibliothèque de l'école ou ailleurs afin d'informer tous les élèves de leurs droits et de certaines situations non respectueuses des droits de l'enfant.

Fiches droits, désirs et besoins

Chacune des 20 fiches peut être classée dans l'une des deux catégories suivantes :

BESOINS (protégés au même titre que les DROITS dans la Convention relative aux droits de l'enfant et assortis du numéro de l'article correspondant dans le tableau ci-dessous.)

DÉSIRS (non protégés comme des droits, car ils ne sont *généralement* pas nécessaires à la survie, à la croissance et au développement de l'enfant.)*

BESOINS-DROITS

Un logement convenable [article 27]
Des aliments nutritifs [article 24]
La protection contre les mauvais traitements et la négligence [article 19]
Une éducation [articles 28 et 29]
Des soins de santé [article 24]
Un traitement équitable et la protection contre la discrimination [article 2]
De l'air pur [article 24]
La possibilité d'exprimer tes idées [article 12]
La possibilité de jouer et d'avoir des loisirs [article 30]
De l'eau potable [article 24]
La possibilité d'avoir ta propre culture, de parler ta langue et de pratiquer ta religion [article 31]

DÉSIRS

Des vêtements à la mode
Une bicyclette
Des voyages
Ta chambre
Un ordinateur
Un téléviseur
Un baladeur
De l'argent à dépenser
Des hamburgers et des frites

* Certains éléments classés comme des « désirs » peuvent être des besoins dans certaines circonstances. Par exemple, il peut être important d'avoir accès à un téléviseur ou à un ordinateur pour recueillir ou partager de l'information dans le but de garantir le droit de se développer sainement et d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements.



Des soins de santé



Une bicyclette





Un logement convenable



Des vêtements à la mode



Des voyages



Des aliments nutritifs



La protection contre les mauvais traitements et la négligence



Une éducation





De l'air pur



Un baladeur



Des hamburgers et des frites



Jouer et avoir des loisirs



Un téléviseur



La possibilité d'avoir ta propre culture, de parler ta langue et de pratiquer ta religion





La possibilité d'exprimer tes idées

De l'argent à dépenser

Ta chambre

Un ordinateur

Un traitement équitable et la protection
contre la discrimination



La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies

Résumé non officiel des articles de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies de 1989. Pour avoir accès au texte officiel, consultez le www.unicef.org/french/crc/fulltext.htm.

Article 1

Toute personne de moins de 18 ans a les droits énumérés dans la Convention.

Article 2

Chaque enfant a ces droits, peu importe qui il est, où il vit qui sont ses parents, qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il soit pauvre ou riche ou qu'il souffre d'un handicap, et quelles que soient sa langue, sa religion ou sa culture. Sans distinction et en toute circonstance, chaque enfant doit être traité avec justice.

Article 3

Tous les adultes doivent faire ce qui est le mieux pour toi. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent penser à la façon dont elles vont affecter les enfants.

Article 4

Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tes droits sont respectés. Il doit aider tes parents à protéger tes droits et à créer un environnement qui te permette de grandir et de développer ton potentiel.

Article 5

Ta famille a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.

Article 6

Tu as le droit de vivre.

Article 7

Tu as droit à un nom, et ce nom doit être reconnu officiellement par le gouvernement. Tu as le droit d'avoir une nationalité.

Article 8

Tu as le droit d'avoir une identité — un document officiel qui reconnaît qui tu es. Personne ne peut te l'enlever.

Article 9

Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que cela ne te nuise. Tu as le droit de vivre dans une famille qui s'occupe de toi.

Article 10

Si tu ne vis pas dans le même pays que tes parents, tu as le droit d'être avec eux.

Article 11

Tu as le droit d'être protégé contre l'enlèvement.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer ton opinion, et les adultes doivent t'écouter et prendre au sérieux ce que tu dis.

Article 13

Tu as le droit d'être informé et de partager ce que tu penses avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que cela ne blesse pas les autres ou ne les offense pas.

Article 14

Tu as le droit de choisir ta religion et tes croyances. Tes parents doivent t'aider à décider ce qui est bien et ce qui est mal, et ce qui est le mieux pour toi.

Article 15

Tu as le droit de choisir tes amis, de te joindre à des groupes et de former des groupes, tant que cela ne nuit pas aux autres.

Article 16

Tu as droit à ta vie privée.

Article 17

Tu as le droit de savoir ce qui est important pour ton bien-être. La radio, les journaux, les livres, les ordinateurs, par exemple, doivent te transmettre cette information. Les adultes doivent s'assurer que l'information que tu obtiens n'est pas nuisible, et t'aider à trouver et à comprendre l'information dont tu as besoin.

Article 18

Tu as le droit d'être élevé par tes parents, si possible.

Article 19

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques et psychologiques.

Article 20

Tu as le droit qu'on s'occupe spécialement de toi et qu'on t'aide, si tu ne peux pas vivre avec tes parents.

Article 21

Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te protège, si tu es adopté ou confié à d'autres personnes.

Article 22

Tu as droit à une protection spéciale et à de l'aide si tu es un réfugié (si tu as été forcé de quitter ta maison ou si tu vis dans un autre pays), ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention.

Article 23

Tu as droit à l'éducation et aux soins dont tu as besoin, si tu es handicapé, ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention, pour pouvoir vivre une vie harmonieuse.

Article 24

Tu as droit aux meilleurs soins de santé possible, à de l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et sûr, à l'information qui peut t'aider à rester en santé.

Article 25

Si tu vis loin de chez toi ou si tu es confié à des personnes loin de chez toi, tu as le droit que tes conditions de vie soient examinées régulièrement. Il faut qu'on s'assure que ces conditions de vie sont appropriées à ta situation.

Article 26

Tu as droit à de l'aide du gouvernement si tu es pauvre ou démuné.

Article 27

Tu as droit à de la nourriture, à des vêtements, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin. Tu ne dois pas être désavantagé : tu dois pouvoir faire la plupart des choses que les autres enfants peuvent faire.

Article 28

Tu as droit à une éducation de qualité. Tu dois pouvoir poursuivre tes études selon tes capacités.

Article 29

L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes.

Article 30

Tu as le droit d'avoir ou de choisir ta culture, ta langue et ta religion. Pour que ce droit soit respecté, les populations minoritaires et les populations indigènes ont besoin d'une protection spéciale.

Article 31

Tu as le droit de jouer et de te reposer.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à ta santé ou t'empêche d'aller à l'école. Si tu travailles, tu as le droit d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable.

Article 33

Tu as le droit d'être protégé contre l'usage des drogues.

Article 34

Tu as le droit d'être protégé contre l'agression sexuelle.

Article 35

Personne n'a le droit de t'enlever ou de te vendre.

Article 36

Tu as le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation.

Article 37

Personne n'a le droit de te punir cruellement ou de te maltraiter.

Article 38

Tu as le droit de vivre en paix et d'être protégé si tu vis dans une région en guerre. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être forcés à s'enrôler dans un groupe armé ou à participer à la guerre.

Article 39

Tu as le droit d'être aidé si tu es blessé, négligé ou maltraité.

Article 40

Tu as droit à une aide juridique et à un traitement juste, dans un système judiciaire qui respecte tes droits.

Article 41

Si les lois de ton pays protègent mieux tes droits que les articles de la Convention, ces lois doivent être appliquées.

Article 42

Tu as le droit de connaître tes droits! Les adultes doivent eux-mêmes les connaître et t'aider à les comprendre.

Articles 43 à 54

Ces articles expliquent comment les gouvernements et des organisations internationales comme l'UNICEF continuent de travailler à s'assurer que tous les enfants voient leurs droits respectés.



PROJET

Titre

La Charte de classe respectueuse des droits

Notes à l'enseignant

Une Charte de classe respectueuse des droits constitue la façon la plus concrète d'intégrer les droits de l'enfant au quotidien de la classe. Il s'agit en effet de la base de l'approche respectueuse des droits de l'enfant, car elle sollicite réellement la participation de l'enfant. Ce projet devrait se faire à chaque début d'année, peu importe le cycle ou la matière enseignée. Rédiger la Charte de classe peut prendre plus d'une période de cours, ou même plusieurs semaines.

*** THÈMES
CENTRAUX**
**Droits,
responsabilités**

En quoi consiste une Charte de classe respectueuse des droits?

L'enseignant ou l'enseignante convient, avec les élèves, des droits considérés comme les plus importants dans le cadre des activités qu'ils doivent accomplir en classe. Le processus d'élaboration d'une charte demeure aussi essentiel que la charte elle-même; il doit être participatif, ouvert à tous et s'appuyer sur les connaissances acquises quant à la différence entre les désirs et les besoins.

En quoi la Charte de la classe respectueuse des droits est-elle différente des règles de la classe?

La Charte de la classe respectueuse des droits ne constitue pas un outil de gestion du comportement. Les règles sont souvent imposées par quelqu'un en position d'autorité, tandis que la charte doit être élaborée de façon démocratique et fondée sur des valeurs internationalement reconnues.

La Charte de la classe varie-t-elle en fonction de l'âge des enfants?

Avec les très jeunes enfants, la Charte de la classe peut être très simple et des images peuvent être utilisées pour remplacer ou accompagner les mots. À mesure que les enfants grandissent, il sera alors possible de faire plus souvent référence aux articles de la Convention.

Il est aussi possible que le conseil d'élèves crée une charte pour l'école, en collaboration avec la direction. Les écoles devront alors définir les modalités de participation à la création de la charte, qui pourrait être signée par les élèves, le personnel enseignant et les responsables de l'administration. La Charte pourrait devenir le point de référence d'une culture scolaire basée sur le respect des droits de l'enfant.

Domaines généraux de formation

Santé et bien-être

Vivre ensemble et citoyenneté

Domaines d'apprentissage, disciplines et compétences

Domaine des langues : Français, langue d'enseignement → Écrire des textes variés, communiquer oralement

Développement personnel : Éthique et culture religieuse → Réfléchir sur des questions d'éthique, pratiquer le dialogue

Cycles

Tous les cycles

Objectif du projet

Le projet proposé vise un apprentissage réel des droits de l'enfant en faisant de la classe un lieu où ils sont non seulement connus, mais aussi respectés. Il a aussi l'objectif de faire participer les élèves au processus de prise de décision, de favoriser le développement d'une atmosphère positive en classe et de définir les valeurs communes du groupe-classe. L'élaboration d'une charte permet aux élèves de concrétiser les droits de l'enfant et d'en comprendre l'importance. Le processus de création de la Charte de classe contribue à tisser des liens entre les élèves. Il développe le sentiment d'appartenance à la classe et favorise l'apprentissage. Une fois établie, la Charte de la classe sert de référence à chaque élève, une fois signée par l'enseignante ou l'enseignant ainsi que par les élèves, elle constitue une activité commune et le « ciment social », soit le lien qui les unit.

Matériel



- Discuter des liens qui relient ces articles et la vie des élèves à l'école. Vous pouvez aussi utiliser la notion de droits et désirs présentée dans l'activité 1.
- En groupe, sélectionner les six articles les plus souvent choisis pour rédiger la Charte de classe. Vous pourriez séparer les articles choisis selon les principes au cœur des droits de l'enfant, soit le droit d'être soi-même, d'être en sécurité, d'être en santé et d'être entendu.
- Toujours en groupe, déterminer les responsabilités et les comportements liés aux six articles choisis. Utiliser la courtépointe des responsabilités présentée dans le prolongement de l'activité précédente.
- Les élèves travaillent ensemble afin d'écrire le texte de la Charte de la classe, tout en gardant un lien avec chacun des articles de la Convention choisi.
- Déterminer démocratiquement, par exemple, en votant, les illustrations et l'apparence de la Charte, ainsi que son emplacement dans la classe.
- Inviter les élèves et les adultes de la classe à la signer.
- Réviser régulièrement le contenu de la Charte avec les élèves et la présenter aux autres enseignantes, enseignants et élèves de l'école, et même à la direction.

Objectivation – Discussion

En groupe, parler des liens pertinents entre la Charte ainsi que les récompenses décernées et les sanctions données en classe. Discuter de certaines difficultés rencontrées : les élèves qui ne voulaient pas signer la Charte, l'intégration de nouveaux élèves en cours d'année, etc.

Prolongement

Partager la Charte de la classe avec les autres enseignants, enseignantes et élèves du cycle ou de l'école. Encourager le personnel enseignant de l'école à réaliser ce projet à l'échelle de l'école : une Charte de l'école basée sur toutes les Chartes de classe.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

Littérature jeunesse

Léon et les droits de l'enfant (tous les cycles)

Livre ludique qui vise à faire connaître et à expliquer aux enfants leurs droits, tels qu'énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Léon, un drôle de cyclope attachant et sympathique, présente les droits avec des mots simples, et de façon imagée et amusante.

GROOVIE, Annie. *Léon et les droits de l'enfant*. Montréal. La courte échelle. 2009. 64 pages.
ISBN 978-2-89651-283-6

Je serai 3 milliards d'enfants

Quarante des droits de l'enfant sont présentés avec une combinaison de textes, de photographies et de dessins, chacun portant le prénom d'un enfant du monde pour lequel l'auteur invente un destin. Le texte intégral de la Convention relative aux droits de l'enfant figure à la fin de l'ouvrage.

SERRES, Alain. *Je serai 3 milliards d'enfants*. Paris. Rue du monde. 2009. 91 pages.
ISBN 978-2-35504-087-0

Ressources pédagogiques

En classe avec Léon (tous les cycles)

Cette ressource propose plusieurs activités pédagogiques qui accompagnent le livre *Léon et les droits de l'enfant*. Certaines activités sur les droits de l'enfant peuvent être réalisées sans le livre en main et sans l'avoir lu.

Téléchargeable gratuitement au lemondeenclasse.unicef.ca

Le monde en classe (tous les cycles)

Ressource pédagogique de l'UNICEF contenant des situations d'apprentissage et d'évaluation sur les droits de l'enfant. Un cahier pour chaque cycle qui comprend un guide d'enseignement, un cahier de l'élève et des grilles d'évaluation basées sur les critères des compétences disciplinaires du programme de formation de l'école québécoise.

Téléchargeable gratuitement au lemondeenclasse.unicef.ca

Trousse d'activités Droits, désirs et besoins (tous les cycles)

Ce magazine pédagogique permet aux jeunes de réfléchir au fait que les besoins fondamentaux sont considérés comme des droits et de reconnaître le lien qui existe entre les droits et les responsabilités par l'entremise d'activités participatives.

Offerte gratuitement au lemondeenclasse.unicef.ca

Affiche de la Convention relative aux droits de l'enfant en langage clair

Offerte gratuitement en écrivant à lemondeenclasse@unicef.ca

Site Web

Le monde en classe

Le site Web du programme Le monde en classe d'UNICEF Canada destiné aux enseignantes et enseignants propose plusieurs ressources pédagogiques téléchargeables en lien avec différentes thématiques des droits de l'enfant. lemondeenclasse.unicef.ca



PERSONNALITÉS MARQUANTES²⁰

James P. Grant (1922-1995)

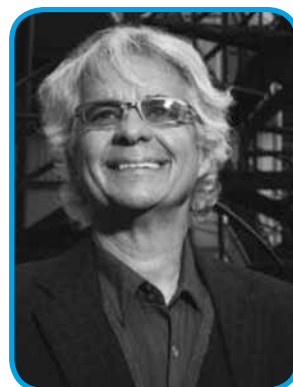


Doté d'une personnalité hors du commun, monsieur James P. Grant est reconnu pour son travail remarquable consistant à faire valoir les droits de l'enfant dans les pays en développement. Responsable de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989, il a été le troisième directeur général de l'UNICEF, soit de 1980 à 1995.

À lire : *La situation des enfants dans le monde*, une initiative de monsieur Grant, est un rapport annuel publié par l'UNICEF depuis 1980 qui fait état des enjeux qui concernent les enfants du monde entier.

www.unicef.org/french/sowc/

Dr Gilles Julien (1946 -)



Pédiatre sociale depuis plus de 40 ans, le Dr Gilles Julien se donne pour mission de permettre aux enfants issus d'un milieu vulnérable de se développer selon leur plein potentiel dans le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant. Il a mobilisé la communauté autour de son approche par de nombreuses conférences et publications. Il joint aussi directement les professionnels de la santé par son enseignement clinique en milieu universitaire. Sa grande expertise a été honorée tant sur le plan local que national et international.

À visionner : Les vidéos — *L'approche de la pédiatrie sociale et Biographie du Dr Julien* au **www.fondationdrjulien.org/**

²⁰ Le choix des personnalités choisies est discrétionnaire, d'autres auraient pu être retenues.



QUESTIONNEMENT RÉFLEXIF GUIDÉ

Questions	Compétences
Qu'est-ce que je comprends du thème des droits de l'enfant?	1
Qu'est-ce que je peux faire dans ma classe pour mettre en application le concept des droits de l'enfant? Quelles démarches pourrais-je encourager? Quelles activités pourrais-je élaborer? Quels aspects du Programme de formation de l'école québécoise puis-je considérer? Quelles paroles et quels gestes dois-je renforcer chez les élèves?	3-4
Quels problèmes de gestion de classe pourrais-je rencontrer en mettant en place ce type d'activités? Quels problèmes pourrais-je éviter ou minimiser en adhérant à ce principe? En quoi les droits de l'enfant pourraient-ils me permettre de relever les défis liés aux élèves en difficulté? À la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise?	6-7
De quelles façons pourrais-je évaluer les progrès des élèves par rapport aux droits de l'enfant?	5
Quelles considérations éthiques dois-je respecter lorsque je mets en place le principe des droits de l'enfant?	12
De quelle façon les droits de l'enfant peuvent s'observer dans mes propres relations au sein de l'équipe de l'école?	9-10
Où en suis-je dans ma réflexion sur le thème des droits de l'enfant?	11
Comment puis-je expliquer clairement les droits de l'enfant aux élèves?	2
De quelle façon puis-je utiliser les Technologies de l'information et des communications (TIC) afin d'informer les élèves sur les droits de l'enfant? Quelles utilisations technologiques dois-je encourager afin que les élèves découvrent et partagent des renseignements relatifs aux droits de l'enfant?	8



DEUXIÈME CONCEPT : INTERDÉPENDANCE

INTERDÉPENDANCE



PRÉSENTATION DU CONCEPT

L'interdépendance est la relation entre les différents éléments d'un système qui ont une influence mutuelle et qui sont dépendants les uns des autres.

Concepts au cœur de L'INTERDÉPENDANCE

Système : Un système est un ensemble constitué de différentes parties, qui doivent fonctionner ensemble. Il peut être mécanique, tel celui d'une bicyclette, ou être plus complexe et dépendre de facteurs humains, tels un écosystème, ou encore, le réseau du commerce international. La défaillance ou le mauvais fonctionnement d'une de ses parties entraîne des répercussions sur toutes les autres parties et peut provoquer, ultimement, un défaut du système.

Interdépendance symétrique : Ce terme fait référence à un système dont toutes les parties fonctionnent de façon coopérative, afin d'atteindre un objectif commun bénéfique pour tous.

Interdépendance asymétrique : Ce terme fait référence aux relations, dans un système, qui ne sont pas coopératives, et donc qui ne sont pas bénéfiques pour tous.

L'interdépendance et les droits de l'enfant

Une classe respectueuse des droits agit selon les principes de l'interdépendance : non seulement les enfants connaissent leurs droits, mais ils sont en mesure de comprendre l'interdépendance entre chacun ainsi que les actions réciproques nécessaires pour en assurer leur respect à l'échelle de la classe. Par exemple, les élèves qui ont participé à l'élaboration de la Charte de leur classe (activité présentée dans la section Droits de l'enfant) sont plus susceptibles de comprendre et de connaître la valeur de leurs actions et leurs conséquences, puisqu'ils ont eux-mêmes participé au processus de définition des règles.

Un enseignant démocratique conscient de **l'interdépendance** respecte entre autres l'article 24 de la Convention, soit le droit à la santé.



ENSEIGNER LE CONCEPT

Pourquoi enseigner l'interdépendance en classe?

- Pour conscientiser les élèves au fait que les individus, les sociétés et les événements entretiennent des liens entre eux et que les actions que l'on pose localement et quotidiennement engendrent des répercussions à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Enseigner de l'interdépendance, c'est développer des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) dans lesquelles les élèves peuvent :

Apprendre

- à comprendre le monde en tant que système dont tous les éléments (personnes, événements) sont interreliés;
- à prendre conscience que certains systèmes dans le monde favorisent certains groupes ou régions géographiques, et en défavorisent d'autres;
- à connaître la complexité des enjeux locaux, régionaux et mondiaux et les liens qui les unissent.

Développer leurs habiletés

- à coopérer et à travailler efficacement pour atteindre un objectif commun;
- à évaluer l'efficacité de la coopération par rapport à la compétition;
- à observer, analyser et comprendre les systèmes qui les entourent, que ce soit à l'école, dans la municipalité, dans les entreprises ou dans la société.

Adopter des attitudes

- de coopération.

L'interdépendance et le programme de formation de l'école québécoise²¹

Domaine général de formation : Vivre ensemble et citoyenneté

Axes de développement :

- Culture de la paix (interdépendance des personnes, des peuples et de leurs réalisations)
- Conscience des aspects sociaux, économiques et éthiques du monde de la consommation (interdépendance des personnes, des peuples et de leurs réalisations).

21 D'autres liens avec le Programme de formation de l'école québécoise auraient pu être faits, le choix de ceux-ci n'exclut pas les autres.

Domaine général de formation : Environnement et consommation

Axe de développement :

- Construction d'un environnement viable dans une perspective de développement durable, ainsi que la présence à son milieu (reconnaissance de l'interdépendance entre l'environnement et son milieu²²).

Domaine général de formation : Santé et bien-être

Axe de développement :

- Conscience des conséquences sur sa santé et son bien-être de ses choix personnels → (alimentation, activité physique.)



ASTUCES PÉDAGOGIQUES

Une enseignante ou un enseignant qui intègre l'interdépendance à sa pratique met l'accent sur les retombées que ses actions ont sur les autres, ici comme ailleurs. Il cherche à développer le sentiment que nos actions peuvent vraiment changer les choses.

Pour appliquer **l'interdépendance**, l'enseignante ou l'enseignant doit favoriser des changements de comportements à long terme qui se traduisent par de petits gestes posés par les élèves qui s'inscrivent dans un plan plus général.

Réflexion

- Se questionner sur ses propres actions et sur leurs retombées sur l'environnement et sur la communauté locale, régionale et mondiale.
- Réfléchir sur les façons de rendre l'environnement scolaire plus sain.

Actions

- En classe, valoriser de saines habitudes de vie ainsi qu'un environnement sain. Mettre sur pied des projets en lien avec ces thématiques.
- Encourager les élèves à apporter à l'école des collations bonnes pour la santé.
- Discuter des bienfaits du transport actif et de l'achat équitable, biologique ou local.
- Le plus souvent possible, donner des possibilités aux élèves de se retrouver dans la nature afin qu'ils apprécient et connaissent davantage ce milieu.

Astuce

Éviter de dire « Nous allons sauver les enfants pauvres! », dire plutôt « Ensemble, transformons le monde pour qu'il n'y ait plus de pauvreté! »



ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Titre

- Demander aux groupes de réfléchir au rôle et à toutes les actions que les membres du groupe accomplissent et qui ont des retombées pour les autres membres de l'école. Chaque groupe fait ensuite une liste des actions ou des tâches qu'il rédige sur une feuille.
- Toujours en équipe, les élèves pratiquent une saynète qui aura comme objectif de présenter des intervenants et des intervenantes, puis de faire deviner qui ils sont. L'un sera la personne qui pose une action et l'autre, celle qui en bénéficie.

Objectivation - Discussion

Animer une discussion avec les élèves en utilisant ces questions comme point de départ :

- Y a-t-il des membres de la communauté scolaire qui apportent une plus grande aide que celle qu'ils reçoivent?
- Pourquoi en est-il ainsi?
- Qu'arriverait-il si un membre de la communauté scolaire devait s'absenter et qu'il n'était pas remplacé?
- En quoi son absence pourrait-elle influencer le quotidien des autres?

Faire un lien avec les rôles de chaque élève dans la classe.

- Aimerez-vous que les rôles des élèves soient différents?
- Quelles sont vos suggestions?

Prolongement - Variante

Refaire l'activité, de manière plus allégée, lorsque d'autres membres de la communauté scolaire sont croisés dans diverses situations. Lors de la lecture d'un texte ou lorsqu'une personne est invitée à l'école, s'attarder quelques instants sur l'interdépendance qui existe entre cette personne, sa profession et d'autres membres de son entourage.

TECHNIQUE DE PÉDAGOGIE PARTICIPATIVE

Remue-méninges en plénière : Un remue-méninges en plénière constitue la première étape vers la recherche de réponses; elle permet l'émergence des idées et la stimulation de la créativité. En utilisant cette technique, chaque élève peut exprimer son idée qui doit être considérée comme potentiellement pertinente, et chaque élève doit se sentir libre d'intervenir sans qu'aucun jugement soit émis à cette étape. C'est une période pendant laquelle les élèves suspendent ou remettent leur jugement à plus tard. Cela stimule la formulation de solutions potentielles et originales, tout en permettant aux élèves de se sentir respectés. Quand une liste exhaustive aura été créée, les élèves réviseront les réponses et élimineront les solutions qui ne sont pas adéquates, et conserveront celles qui seront potentiellement les plus efficaces.



Titre

Relier des thèmes entre eux²⁴

Domaines généraux de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté
Environnement et consommation

Domaine d'apprentissage, discipline et compétence

Domaine du développement personnel : Éthique et culture religieuse → Réfléchir sur des questions éthiques

Cycle

3^e cycle

Objectif de l'activité

Discuter des enjeux auxquels font actuellement face les enfants dans le monde et découvrir en quoi les changements climatiques intensifient ces problèmes.

Matériel

- ☐ Marqueurs de couleur pour chaque élève
- ☐ Papier recyclé pour chaque élève

²⁴ Cette activité a été adaptée du guide *Les enfants, les jeunes et les changements climatiques, une ressource pédagogique* développée par le programme Le monde en classe d'UNICEF Canada, offerte au <http://lemondeence.sse.unicef.ca>.

Description de l'activité

- Demander aux élèves de réfléchir à ce qui, selon eux, constitue l'enjeu actuel le plus important auquel font face les enfants dans le monde. Les exemples peuvent inclure la faim, le manque d'accès à de l'eau potable et la sécheresse, etc.
- Inviter chaque élève à inscrire sa réponse en grosses lettres sur une feuille, en n'utilisant qu'un mot ou deux.
- Les élèves doivent par la suite circuler en silence dans la classe et lire ce que chaque élève a écrit.
- Former des équipes de deux et discuter de leur réponse respective.
- Mettre fin à la discussion et demander à chaque équipe de choisir un seul enjeu à approfondir et de se préparer à en parler dans un plus grand groupe. Inviter les équipes à tenir entre eux la feuille de papier indiquant l'enjeu choisi et à circuler dans la classe afin de se joindre à une autre équipe ayant un point de vue similaire. Demander aux nouveaux groupes ainsi formés de discuter de leurs points de vue communs.
- Inviter ensuite chaque groupe à présenter son enjeu au reste de la classe. Il est possible de le faire en créant un slogan ou une phrase accrocheuse, ou encore, en créant un tableau vivant ou une représentation silencieuse de différents tableaux immobiles, où les acteurs passent d'une position à l'autre en s'immobilisant 10 secondes entre chaque tableau.

Objectivation – Discussion

Passer en revue les liens établis entre les sujets abordés durant l'activité. Animer une discussion avec les élèves en utilisant ces questions comme point de départ.

- Comment la pauvreté touche-t-elle la santé des enfants?
- En quoi les catastrophes naturelles nuisent-elles à l'approvisionnement en eau potable pour les enfants?
- Un consensus a-t-il été obtenu au sein du groupe concernant l'enjeu le plus urgent pour les enfants? Pourquoi?
- Que peuvent faire les gens d'ici pour aider les enfants dans les pays en développement?

Prolongement - Variante

Demander aux élèves d'expliquer dans une production écrite ce qu'ils ont appris sur les liens entre les changements climatiques et les enfants.

Demander aux élèves de dessiner un schéma des changements climatiques et de leurs conséquences sur les gens, sur les habitations, sur la faune et la flore.

Présenter la vidéo *Discours à l'ONU sur l'environnement*, qui présente une jeune fille âgée de 14 ans qui traite des conséquences qu'engendrent les changements climatiques dans la vie des enfants. www.youtube.com (Pour visionner la vidéo, taper « Discours de l'ONU sur l'environnement » dans la barre de recherche)



La toile d'araignée (Préscolaire)

Former des groupes de 10 et demander aux élèves de se placer debout et de former un cercle, puis de tendre les bras et de tenir par la main d'autres élèves, mais pas celle des élèves se trouvant directement à leurs côtés. Une toile d'araignée géante est alors formée. Sans se séparer de celui ou celle à qui ils tiennent la main, demander aux élèves de démêler les « nœuds » formés par les bras qui s'entrecroisent, afin de recréer un grand cercle. Reparler du concept d'interdépendance et expliquer les liens entre les mouvements que les jeunes ont dû effectuer et les conséquences que ces mouvements ont entraînées sur les autres, chacun et chacune étant dépendants d'un ou d'une autre. Demander aux élèves s'ils ont déjà vécu des situations où leurs actions avaient eu des conséquences pour d'autres enfants ou d'autres adultes.

✱ Interagir de façon harmonieuse ✱ Agir sur le plan sensoriel et moteur ✱ Mener à terme un projet

Un système (1^{er} cycle)

Demander aux élèves de dessiner un système (ex. : bicyclette, montre, voiture, etc.), puis d'effacer un élément du dessin. Diriger une discussion qui démontre l'importance de chaque élément d'un système et demander aux élèves de réfléchir aux conséquences du mauvais fonctionnement d'une partie. Questionner les élèves sur le fonctionnement du système dessiné avant et après avoir effacé une composante. Souligner l'utilité et l'interdépendance de chaque élément dans le système. Faire un lien entre l'importance de l'individualité de chaque élève et sa richesse pour le groupe; l'article 2 de la Convention pourrait être présenté aux élèves à ce moment.

★ Exercer son jugement critique ★ Communiquer de façon appropriée

♦ Français (communiquer oralement)

Le monde tout autour de nous (3^e cycle)

Attribuer à chaque élève une carte qui représente des éléments d'un système, par exemple, d'un écosystème (animaux, insectes, plantes). À l'aide d'une ficelle, les élèves relient ceux qui ont un lien entre eux, par exemple, dans la chaîne alimentaire. Présenter une situation qui affecte un élément du système (ex. : pluie acide) et discuter des conséquences qu'il entraîne sur chaque élément. Faire ensuite le parallèle avec des situations qui peuvent avoir des répercussions dans la vie quotidienne des élèves : l'augmentation du prix de l'essence peut influencer le prix des aliments qu'ils consomment, les gaz à effet de serre et le réchauffement climatique peuvent affecter la température, etc.

★ Exercer son jugement critique ★ Communiquer de façon appropriée

♦ Univers social

J'ai faim! (2^e et 3^e cycles)

Demander aux élèves de tenir un carnet de bord pendant une journée portant sur la provenance (pays d'origine) de tous les aliments qu'ils consomment. Compiler les résultats sur la carte du monde en apposant des autocollants colorés. Discuter de la provenance de la nourriture consommée par les élèves. Si elle ne provient pas du Québec, rechercher les causes et déterminer les caractéristiques communes des pays d'origine. Animer ensuite une discussion en demandant quels éléments pourraient mettre en péril la production alimentaire mondiale. Reprendre l'activité en déterminant, cette fois, la provenance des vêtements portés en se référant aux étiquettes. Présenter les notions d'interdépendance symétrique et asymétrique, de commerce équitable et de mondialisation des marchés.

★ Exploiter l'information ★ Exercer son jugement critique ★ Communiquer de façon appropriée
♦ Univers social

LÉGENDE

- ★ Compétence transversale
- ✱ Compétence du préscolaire
- ♦ Domaine d'apprentissage



OUTILS PÉDAGOGIQUES

Littérature jeunesse²⁵

Un arbre (1^{er} cycle)

Pour chacun des éléments ou des animaux qu'on retrouve dans la nature, l'arbre constitue un élément utile qui répond à un besoin particulier; il peut devenir un perchoir, un terrain de jeu, un garde-manger, etc.

MAJOR, Henriette. *Un arbre*. Laval, Les 400 coups, 2000, 32p. (ill. de G. Lussier).

ISBN 2-921620-82-0

Le conte des oiseaux (2^e cycle)

Pour trouver le grand Simorg et son royaume, tous les oiseaux du monde doivent surmonter des épreuves pleines de dangers. Ils doivent traverser ces obstacles en comptant sur l'entraide et la solidarité de tous et toutes.

NICHAPOUR, Azadée. *Le conte des oiseaux*. Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 2001, 21 p.

(ill. de N Novi). ISBN 2-220-04949-3

Un colis pour l'Australie (2^e cycle)

Paulo reçoit des nouvelles de sa grand-mère qui vit en Australie. Lui aussi aimerait lui envoyer de ses nouvelles, ainsi que des photos, et il trouvera une façon très originale de le faire.

PLOURDE, Josée. *Un colis pour l'Australie*. Montréal, La courte échelle, 1999, 64 p.

(ill. de L. Lemelin) ISBN 2-89021-345-5

Noémie : Le château de glace (3^e cycle)

Lors d'une tempête de verglas, qui cause une panne d'électricité générale, Noémie prend conscience de la solidarité et de la coopération dont tous et toutes font preuve afin d'aider les gens qui en ont besoin.

TIBO, Gilles. Noémie. *Le château de glace*. Montréal, Québec Amérique Jeunesse, 1998, 192 p.

(ill. L.-A. Laliberté). ISBN 2-89037-965-5

²⁵ Toutes les suggestions et descriptions de livres jeunesse du présent guide sont tirées directement de l'ouvrage *Découvrir et exploiter les livres jeunesse en classe* de Sylvie Viola et Sandra Desgagné. De nombreux autres titres y sont suggérés et plusieurs sont accompagnés de situations d'apprentissage.

Sites Web

Équiterre

Organisme à but non lucratif, Équiterre développe des projets qui permettent aux citoyens, aux citoyennes, aux organisations et aux gouvernements de faire des gestes concrets qui auront une incidence positive sur l'environnement et la société. Par exemple, le projet À la soupe! vise à présenter des notions d'environnement, de santé, de solidarité et de souveraineté alimentaire dans les menus des garderies, des écoles et des hôpitaux en établissant des partenariats avec des fermes locales, certifiées biologiques ou en démarche de certification. Une belle façon de présenter l'interdépendance en classe! **www.equiterre.org/projet/a-la-soupe**

Vous pouvez aussi visionner la vidéo *Pareil pas pareil* qui traite de la question du chocolat équitable : **www.pareilpaspareil.com**

Au pays du Bout du monde

Composé d'un conte intitulé *Fabriqué au Bout du monde* et d'un recueil d'activités complémentaires, Au pays du Bout du monde se veut un outil de sensibilisation, de formation, de réflexion et d'action qui invite les élèves de premier et deuxième cycles du primaire à découvrir les réalités des enfants des pays en développement et à réfléchir à la portée de leur propre mode de vie sur l'environnement et le monde qui les entoure. **www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/boutdumonde/**



PERSONNALITÉS MARQUANTES²⁶

David Takayoshi Suzuki (1936 -)



Généticien canadien célèbre pour sa promotion des sciences et son activisme écologique. Il a reçu le Prix Nobel alternatif en 2009. Défenseur de la terre, il a été animateur d'émissions de télévision afin de sensibiliser les gens à la santé de notre environnement et au développement durable.

À lire : *La Déclaration d'interdépendance : Un engagement envers la planète Terre* par David Suzuki et autres environnementalistes. Un résumé de leur engagement à prêter main-forte à notre mère, la Terre, afin de nous sauver nous-mêmes.

David Suzuki. *La Déclaration d'interdépendance : Un engagement envers la planète Terre*, Éditions du Boréal, Montréal, (Québec), Canada, 2010, 72 p.

Laure Waridel (1973 -)



Sociologue spécialisée en développement international et en environnement, elle est considérée comme l'une des pionnières du commerce équitable et de la consommation responsable au Québec. Elle est cofondatrice et ancienne présidente et porte-parole d'Équiterre.

À lire : *L'envers de l'assiette* est un guide alimentaire nouveau genre : engagé et socialement responsable, le guide nous fait constater que manger dépasse largement les limites de l'estomac.

WARIDEL, Laure. *L'envers de l'assiette*. Montréal, Éditions Écosociété, 2003 et 2011, 172 p.

26 Le choix des personnalités est discrétionnaire et d'autres auraient pu être retenues



QUESTIONNEMENT RÉFLEXIF GUIDÉ

Questions	Compétences
Qu'est-ce que je comprends du thème de l'interdépendance?	1
Qu'est-ce que je peux faire dans ma classe pour mettre en application le concept de l'interdépendance? Quelles démarches pourrais-je encourager? Quelles activités pourrais-je créer? Quels aspects du PFEQ puis-je considérer? Quelles paroles et quels gestes dois-je encourager chez les élèves?	3-4
Quels problèmes de gestion de classe pourrais-je rencontrer en mettant en place ce type d'activités? Quels problèmes pourrais-je éviter ou minimiser en adhérant à ce principe?	6-7
En quoi parler d'interdépendance pourrait me permettre de relever les défis reliés aux problèmes des élèves en difficulté? En quoi parler d'interdépendance pourrait me permettre de relever les défis reliés à la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise?	13
Comment pourrais-je évaluer les progrès des élèves en ce qui concerne leur compréhension de l'interdépendance?	5
Quelles considérations éthiques dois-je respecter lorsque je mets en place le principe d'interdépendance?	12
De quelle façon l'interdépendance peut-elle être observée dans mes propres relations au sein de l'équipe formée du personnel de l'école?	9-10
Où en suis-je dans ma réflexion sur le thème de l'interdépendance?	11
Comment puis-je expliquer clairement l'interdépendance aux élèves?	2
De quelle façon puis-je utiliser les TIC pour informer les élèves sur le concept de l'interdépendance? Quelles technologies dois-je encourager afin que les élèves découvrent et partagent de l'information sur le concept de l'interdépendance?	8



IMAGES ET PERCEPTIONS



PRÉSENTATION DU CONCEPT

Les images véhiculées par les films, les affiches publicitaires, la télévision, Internet et les médias de l'information peuvent à l'occasion être porteurs d'idées chargées de stéréotypes et de préjugés perpétuant des visions subjectives des différents groupes minoritaires, culturels, ethniques, religieux, etc.

Concepts au cœur des images et perceptions

Préjugé : Opinion adoptée sans examen par généralisation hâtive d'une expérience personnelle ou acquise lors de notre éducation que l'on applique à une personne ou à une situation. Il peut être favorable ou défavorable. Le préjugé peut apparaître ou disparaître selon les rencontres et les situations.²⁷

Stéréotype : Opinion toute faite à partir de généralisations acquises lors de notre éducation et que l'on applique indistinctement à tous les membres d'un groupe.²⁸

Discrimination : Distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation de moyen pour pallier à ce handicap. Cette discrimination a pour effet de détruire ou de compromettre le droit de toute personne à la reconnaissance et à l'exercice en pleine égalité, des droits et libertés de la personne.

Média : Un média est tout support de diffusion de l'information : journaux, télévision, magazines, livres, films, radio, disque compact, Internet (sites Web, blogue, Facebook, Twitter, etc.).

Jugement critique : Avoir un jugement critique, c'est prendre en considération tous les aspects d'une situation, d'un fait, d'une question, d'une information avant de poser un jugement.

Images et perceptions, et les droits de l'enfant en classe

La Convention relative aux droits de l'enfant énumère plusieurs droits de l'enfant lui reconnaissant son identité et sa personnalité singulière (droit à sa culture, sa religion, ses opinions, droit d'être informé, droit de savoir ce qui est important pour son bien-être). Une classe qui aborde les thèmes liés à **images et perceptions** cherche à abattre les préjugés et à célébrer la différence. Plus les enfants apprennent l'ouverture à l'autre, plus ils comprennent l'importance de leurs propres droits et de ceux des autres, plus ils chercheront à s'engager pour bâtir un monde plus équitable.

Une enseignante ou un enseignant démocratique conscient des **images et perceptions** respecte entre autres l'article 14 de la Convention relative aux droits de l'enfant – la liberté de pensée, de conscience et de religion.

²⁷ Le Petit Larousse illustré, 2001

²⁸ Le Petit Larousse illustré, 2001



ENSEIGNER LE CONCEPT

Pourquoi enseigner les images et perceptions en classe?

- Pour fournir aux élèves des instruments d'analyse qui leur permettront de porter un jugement plus éclairé sur les images qui leur sont présentées quotidiennement.
- Pour aider à combattre les préjugés négatifs et développer un esprit critique.

Enseigner les images et perceptions, c'est développer des situations d'apprentissage et d'évaluation dans lesquelles les élèves peuvent :

Apprendre

- à s'ouvrir à des manières de vivre différentes;
- à consulter différentes sources d'information;
- à développer leur esprit critique.

Développer leurs habiletés

- à prendre conscience que la différence peut être une source d'enrichissement ou de conflit;
- à considérer que leur manière de voir le monde n'est pas la seule qui existe;
- à se questionner sur leurs idées et les raisons qui les sous-tendent;
- à être critique face aux images et messages véhiculés par les médias et les gens qui les entourent;
- à prendre conscience de leurs préjugés et d'en comprendre leur origine.

Adopter des attitudes

- critiques;
- de curiosité à l'égard des événements locaux, nationaux et mondiaux;
- d'ouverture interculturelle.

Images et perceptions et le programme de formation de l'école québécoise²⁹

Domaine du développement personnel

Éthique et culture religieuse :

- Réfléchir sur des questions éthiques;
- Manifester une compréhension du phénomène religieux;
- Pratiquer le dialogue.

29 D'autres liens avec le Programme de formation de l'école québécoise auraient pu être faits, le choix de ces ceux-ci n'exclut pas les autres.

Domaine général de formation : Vivre-ensemble et citoyenneté

Axes de développement :

- Culture de la paix → conséquences négatives des stéréotypes et des autres formes de discrimination et d'exclusion

Domaine général de formation : Médias

Axes de développement :

- Conscience de la place et de l'influence des médias dans sa vie quotidienne et dans la société → influence positive ou négative des messages médiatiques sur sa vision du monde et sur son environnement quotidien.
- Appréciation des représentations médiatiques de la réalité → reconnaissances des messages sexistes, stéréotypés ou violents.



ASTUCES PÉDAGOGIQUES

Réflexion

- Réfléchir à ses propres préjugés, à son identité culturelle et à l'influence qu'ils peuvent avoir sur son enseignement et sur sa façon d'aborder certains sujets ou certains groupes de différentes origines culturelles, ethniques, religieuses, etc.;
- Porter une attention particulière au vocabulaire employé;
- Chercher des ressources représentant des personnes provenant de différents milieux (socioculturels, économiques, ethniques).

Actions

- Valoriser la diversité culturelle au sein de la classe;
- Inviter les élèves à parler ouvertement de leur culture, de leur histoire, de leur langue et de leur religion, entre autres, tout en les guidant dans un échange et un dialogue respectueux;
- Profiter des questions d'actualité ou des réalités de la classe pour permettre aux élèves d'en apprendre plus sur les différentes cultures et religions du monde;
- Encourager la recherche sur les autres cultures : leurs façons de vivre aujourd'hui, leurs réalisations culturelles et ne pas s'en tenir qu'aux manifestations folkloriques;
- Éviter des généralisations telles que « Les Chinois sont... », « Dans ce pays, toutes les femmes sont... », etc.

Astuce

Éviter de dire « Ils sont exotiques, c'est intéressant », dire plutôt « Ce serait intéressant d'apprendre à mieux les connaître ».



ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Titre

Cher ami³⁰

Domaine général de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté

Domaines d'apprentissage, disciplines et compétences

Domaine du développement personnel : Éthique et culture religieuse → Manifester une compréhension du phénomène religieux

Domaine des langues : Français, langue d'enseignement → Écrire des textes variés

Cycle

3^e cycle

Objectif de l'activité

Promouvoir la compréhension à l'égard des opinions ou des croyances des autres en utilisant l'écoute, la réflexion, le discernement.

Matériel

- ☐ Les lettres des six correspondants
- ☐ Papier et crayons

Description de l'activité

- Lire les lettres des six correspondants à la classe.
- Diriger une discussion sur les opinions qui sont exprimées dans ces lettres. Demander aux élèves s'ils ont été surpris par certains renseignements. Les gens qui ont écrit ces lettres sont-ils différents de l'idée qu'ils avaient des bouddhistes, des hindous, etc.?
- Distribuer des copies des lettres à la classe, une par participant.
- Demander aux élèves d'imaginer que la lettre qu'ils ont reçue leur a été écrite personnellement et que la personne qui a écrit la lettre est leur nouveau correspondant. Ils doivent écrire à leur nouveau correspondant en essayant de répondre aux questions posées et de parler de leurs propres croyances. Ils peuvent aussi poser des questions plus précises sur les croyances de leur correspondant.
- Demander à des volontaires de lire leur lettre.



**THÈME
GÉNÉRAL
DE L'ACTIVITÉ**

Culture religieuse

Objectivation – Discussion

Animer une discussion en utilisant ces questions comme points de départ.

- Avez-vous appris quelque chose en lisant les lettres des autres?
- A-t-il été facile de répondre aux lettres?
- Quelles sont les ressemblances entre la vie de votre correspondante ou votre correspondant et la vôtre?

Poursuivre la discussion sur les questions qui ont été soulevées dans les lettres.

Prolongement-Variante

Organiser un véritable échange de lettres avec des jeunes de différentes religions, dans une autre école de la région, ou même dans un autre pays. Il serait aussi possible de faire une activité pour la classe dans son ensemble, avec des affiches d'information sur les croyances des élèves.

Inclure des photographies et des dessins.

Les lettres des correspondants et correspondantes

Chère amie,

Bonjour, je m'appelle Sayeed Guma, ce qui en arabe veut dire Lune Heureuse! Ne ris pas s'il te plaît. J'ai 11 ans. J'ai trois frères et une sœur, tous plus âgés que moi, alors je suis très gâtée! Non, je plaisante, c'est comme si j'avais six parents!

Je suis musulmane et je fréquente une école islamique. Elle est très stricte, mais je n'ai pas de problèmes avec la discipline – la plupart du temps! Nous étudions toutes les matières, mais ce que je préfère, c'est les mathématiques.

J'adore le soccer et je joue dans l'équipe de l'école. Je suppose que l'une des principales différences entre notre école et les écoles non musulmanes est que nous prions trois fois par jour. Nous prions aussi deux fois par jour à la maison. J'aime la prière, elle m'aide à penser et c'est l'occasion de tous se réunir – nous sommes comme une équipe. Est-ce que ta religion est semblable à la mienne? J'étudie le Coran et parfois nous écrivons des versets en cours de dessin. L'arabe est une langue étonnante, c'est vraiment une œuvre d'art. C'est chouette! Est-ce que tu sais quelques mots d'arabe? Je t'apprendrai si tu veux.

Nous étudions aussi les autres religions, en particulier le judaïsme et le christianisme, car nous partageons certains messages. En fait, nous croyons qu'Abraham, Moïse, David et Jésus étaient les messagers d'Allah (Dieu). L'islam nous apprend beaucoup de choses, comme respecter nos parents et aider les gens. Et toi, crois-tu à ces mêmes principes? Cela m'énerve quand les gens disent que tous les musulmans sont mauvais ou sont des terroristes. Je ne connais personne qui soit comme cela. Mon père me dit que je ne devrais pas me mettre en colère. Tout cela arrive parce que les gens ne nous comprennent pas. J'espère que tu ne penses pas comme eux. Ne perds pas cette lettre. Je veux tout savoir de toi et connaître tes croyances.

À bientôt,

Sayeed Guma

Chère amie,

Je m'appelle Ravi, j'ai 12 ans et demi. Je suis le seul garçon de ma famille : j'ai trois sœurs plus âgées. Si j'avais été une fille, je pense que mes parents auraient eu un autre enfant. Mes sœurs se plaignent que je suis trop gâté, mais les garçons sont importants dans notre culture. Ce n'est pas moi qui l'ai décidé, c'est ainsi que sont les choses, n'est-ce pas?

Je suis hindou et ma religion est l'une des plus anciennes du monde. Nous vénérons de nombreux dieux, dont le plus important est Brahma, créateur de l'univers. Il y a aussi Vishnou, qui le protège, Shiva, le destructeur, et sa femme qui a de nombreux noms. Nous croyons que les animaux ont une âme, tout comme les êtres humains. C'est pourquoi la plupart des hindous sont végétariens. Cela ne me dérange pas que les gens mangent de la viande. Simplement, moi, je ne le fais pas. Qu'en penses-tu?

Notre religion est importante pour toute la famille et, quand nous célébrons les fêtes, tous les parents se réunissent. Je m'amuse beaucoup, en particulier avec mes cousins qui sont très drôles! Quelles sont tes fêtes préférées? Lors de ces fêtes, vous réunissez-vous toujours avec toute ta famille?

Réponds-moi s'il te plaît. Je tiens beaucoup à tout savoir de toi et de tes croyances. Écris-moi vite!

Ton ami Ravi

Bonjour,

Je m'appelle Rita et je suis juive. J'ai 12 ans et j'ai un petit frère qui s'appelle « Non! ». Je plaisante, mais c'est vraiment tout ce qu'il sait dire. Ma meilleure amie est juive aussi. Nos familles se connaissent depuis toujours et nous appartenons à la même synagogue. Nous célébrons les fêtes ensemble aussi. C'est comme si j'avais une sœur. Non, en fait, c'est encore mieux, car nous nous apprécions vraiment! As-tu toi aussi une amie très proche?

La communauté juive est très unie par ici. Nous nous entraisons et si quelqu'un est dans une mauvaise situation, nous donnons un coup de main. Par exemple, quand ma voisine est allée à l'hôpital, les gens se sont relayés pour s'occuper de ses enfants. Je ne suis probablement pas la meilleure personne pour informer sur la religion juive. Je fais le désespoir de mon professeur d'éducation religieuse. Je manque peut-être de connaissances théoriques, mais je pense avoir bien saisi l'esprit de notre religion. Pour moi, être juif signifie vouloir aider les autres, en particulier ceux qui ont la même foi que nous et qui sont moins choyés que nous. Je ne pense pas qu'il faille sans cesse aller à la synagogue pour être une bonne juive. Qu'en penses-tu?

Réponds-moi s'il te plaît. Je veux vraiment tout savoir de toi et de tes croyances. Écris-moi vite!

Ton amie Rita

Cher ami,

Je m'appelle Tenba. J'ai 16 ans. J'ai un frère plus jeune et j'avais aussi une sœur aînée, mais elle est décédée quand j'avais six ans. J'ai beaucoup pleuré jusqu'à ce que ma mère m'explique que Tenzing avait été très malade et qu'elle renaîtrait sous la forme d'un bébé en bonne santé.

Nous sommes bouddhistes et notre foi est notre vie. Tous les gens que je connais sont bouddhistes. Juste après la mort de Tenzing, je suis devenu moine, comme beaucoup de mes camarades. Nous avons vécu dans un monastère près de chez nous. C'était comme un pensionnat. Nous avons appris à lire, à écrire et à devenir de bons bouddhistes. Es-tu bouddhiste?

Je ne suis plus moine maintenant. J'ai quitté le monastère pour poursuivre mes études ailleurs. Je vois encore mes amis et nous jouons dans un orchestre. Je suis le chanteur principal. Je ne pense pas que nous soyons mauvais, mais mon frère dit qu'il a honte de moi! Je suis très heureux de ma vie. Les bouddhistes croient que la santé, la richesse et l'amitié sont trois facteurs de bonheur, mais que si tu ne te contentes pas de ton sort dans la vie, quel qu'il soit, tu ne seras pas heureux. J'ai beaucoup d'amis et je suis heureux. Et toi, qu'est-ce qui te rend heureux?

Je veux profiter de la vie et aider les autres. Je crois vraiment que si je fais le bien pendant ma vie, je renaîtrai sous la forme d'une meilleure personne. C'est l'une des raisons pour lesquelles je veux devenir médecin, mais je veux aussi aider les autres parce que cela me fait du bien. Quel métier aimerais-tu exercer?

Écris-moi s'il te plaît. Je veux vraiment tout savoir de toi et de tes croyances.

Tenba

Chère amie,

Je m'appelle Sophie et j'ai 11 ans. Je suis fille unique, cela veut dire que mes parents me donnent beaucoup d'affection, mais parfois, j'aimerais avoir quelqu'un de mon âge à qui parler! As-tu des frères et sœurs? J'ai beaucoup d'amis à l'école et je participe activement aux activités de mon église locale. J'assure les cours de catéchisme pour les enfants et j'appartiens au groupe de jeunes. Nous parlons de la Bible, des événements dans le monde et de beaucoup d'autres choses. J'aime beaucoup ces activités. Et toi, appartiens-tu à un groupe de ce genre? De quoi aimes-tu parler?

Je crois que beaucoup de mes camarades à l'école ignorent ce qu'est le christianisme. Certains disent qu'ils sont chrétiens, mais ils ne vont jamais à l'église et ils ne se conduisent pas comme des chrétiens. Je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu et qu'il a donné sa vie pour nous. Il a dit que nous devons traiter les autres de la manière dont nous aimerions qu'ils nous traitent. Je pense que peu de gens suivent ce précepte. Pourtant, je ne crois pas qu'il faille être religieux pour être bon. Mon père dit qu'il n'est pas sûr de ce en quoi il croit et c'est la personne la plus gentille que je connaisse. Il aide tout le monde.

Écris-moi s'il te plaît. Je veux vraiment tout savoir de toi et de tes croyances. J'espère avoir bientôt de tes nouvelles!

Sophie

Bonjour,

Je m'appelle Nick, j'ai 12 ans et je suis sorcier! Est-ce que je ressemble à un personnage d'Harry Potter? Non, ça c'est de la fiction, mais moi, je suis bien réel. Ce n'est pas une plaisanterie. Je crois que la Terre est vivante et que nous avons un lien spécial avec elle et avec les esprits. Ma mère pratique le paganisme depuis 16 ans. Elle ne m'a pas imposé ses croyances et voulait que je me fasse ma propre opinion. Je pense que c'est bien de sa part, n'est-ce pas? Est-ce que tes parents s'attendent à ce que tu pratiques leur religion

À mon avis, il y a plus de similitudes que de différences entre les religions. Es-tu d'accord? Je crois que c'est seulement la manière dont nous pratiquons nos croyances qui est différente. Malheureusement, les gens ont des idées fausses sur le paganisme. Ils pensent que c'est la religion du mal, mais en fait, c'est celle du bien. Nous respectons toutes les religions. Pourquoi les autres ne peuvent-ils pas respecter la nôtre? Je ne parle à personne de mes croyances. Les seuls à être au courant sont mes meilleurs amis qui m'acceptent tel que je suis. Parles-tu aux gens de qui tu es? Être un païen signifie être toujours conscient de l'environnement. Je me consacre à la Terre, aux gens qui l'habitent, aux animaux et aux arbres et à tout ce qui est vivant. Tout cela fait partie de ma vie, comme je fais partie de la nature.

Écris-moi s'il te plaît. Je veux vraiment tout savoir de toi et de tes croyances.

Nick



Titre

Compléter la phrase

Domaines généraux de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté
Santé et bien-être



**THÈMES
CENTRAUX**

**Préjugés,
généralisation**

Domaine d'apprentissage, disciplines et compétences

Développement personnel : Éthique et culture religieuse → Réfléchir sur des questions d'éthique, Pratiquer le dialogue.

Cycles

Tous les cycles

Objectif de l'activité

Faire prendre conscience aux élèves de l'origine des préjugés et du fait que souvent ils naissent de l'incompréhension et de l'ignorance.

Matériel

☐ Papier et crayons

Description de l'activité

- Écrire ce début de phrase au tableau : « Beaucoup d'adultes pensent que les enfants sont... ». Demander aux élèves de se placer en équipe de deux et de faire une liste de caractéristiques qu'ils croient que les adultes attribuent aux enfants.
- Animer ensuite une discussion en utilisant comme point de départ les questions suivantes :
 - o Quelles sont les idées les plus communes sur les enfants?
 - o Y a-t-il des idées qui sont différentes pour les garçons et les filles?
 - o Pourquoi les adultes ont-ils ces idées? Est-ce enrichissant?
 - o Comment ces idées peuvent-elles blesser ou affecter les enfants?
 - o Est-ce qu'une seule de ces idées peut apporter un certain enrichissement aux enfants?
 - o Quels sont les enfants qui ne cadrent pas avec les idées soulevées?
 - o Que pourraient faire les enfants pour contrecarrer ces points de vue?
- Tenter ensuite de donner des définitions aux termes suivants en demandant aux élèves de suggérer des définitions. En grand groupe, construire une définition finale pour chaque terme qui sera acceptée par tous. Voici les termes qui pourraient être définis : préjugé, stéréotype, discrimination, sexisme, racisme.

Objectivation – Discussion

Faire un retour en demandant aux élèves d'utiliser le même procédé afin d'examiner les stéréotypes qu'ils auraient entendu dire sur un autre groupe comme les adultes, les gens d'une autre origine ethnique, d'une autre religion, les personnes âgées, etc.

« Beaucoup de garçons pensent que les filles sont... » (et le contraire).

« Beaucoup de gens pensent que les jeunes sont... »

« Beaucoup de gens pensent que les Américains, les Latinos, les obèses, les riches (choisir un groupe, peu importe lequel) sont... »

Animer ensuite une discussion en utilisant ces questions comme point de départ :

- Où ces stéréotypes trouvent-ils leur source?
- Les images véhiculées par les hommes et les femmes sont-elles les mêmes?
- Ces stéréotypes apportent-ils quelque chose de plus à ces gens ou ne font-ils que les blesser?
- Comment ces stéréotypes affectent-ils positivement ou négativement les gens qui les véhiculent?
- Que pouvons-nous faire pour ne pas perpétuer de stéréotypes?

Il se peut qu'il y ait différents points de vue quant à la manière dont les adultes et les personnes âgées sont perçues par les différentes cultures représentées dans la classe.

Prolongement

Les élèves peuvent établir une nouvelle liste de stéréotypes basés sur ceux mentionnés. Y a-t-il des idées concernant des gens d'autres groupes. Ceci peut être fait sans qu'il n'y ait d'identification de la personne elle-même, afin que celle-ci ne se sente nullement accablée. Utiliser les questions suivantes au besoin.

Quels sont les stéréotypes les plus communs qu'on retrouve à l'école ou dans la communauté?
Comment savoir si telle ou telle remarque est un stéréotype?

Note : L'enseignant ou l'enseignante devrait être attentif aux remarques telles que « Ces personnes sont toutes... » ou « Ils font toujours... » ou « Toutes les personnes de...sont... »

TECHNIQUE DE PÉDAGOGIE PARTICIPATIVE

Donner des définitions : Demander aux élèves d'élaborer la définition de certains termes permet non seulement de la rendre plus dynamique et créative (tout en étant juste), mais cela leur permet aussi de réellement comprendre, s'appropriier et transférer le concept étudié à d'autres contextes. De plus, participer à définir un concept permet à l'enfant d'avoir un rôle actif dans la classe et d'être impliqué dans son propre apprentissage.



Le gros dé (préscolaire et 1^{er} cycle)

Jeu de groupe. Au préalable, avoir préparé un gros dé et avoir apposé sur chaque face une image (animal favori, sport pratiqué, nombre de frère et sœur, etc.). Dire aux élèves qu'ils vont apprendre à mieux connaître les autres élèves de la classe. Chaque enfant lance le dé à tour de rôle et nomme ce qu'il préfère. Faire un retour en soulevant les ressemblances entre les intérêts des élèves de la classe. Pour le 1^{er} cycle, demander aux élèves de remplir seuls un questionnaire sur leurs goûts et leurs préférences. Par la suite, leur expliquer qu'ils n'auront que 15 minutes pour trouver deux personnes dans la classe, et ce, pour chaque question, qui ont la même réponse qu'eux. Animer ensuite une discussion. Il est intéressant de faire ressortir que deux très bons amis peuvent avoir des choix différents et continuer de se respecter.

✱ Affirmer sa personnalité ✱ Communiquer ✱ Construire sa compréhension du monde
★ Exercer son jugement critique ★ Communiquer de façon appropriée ★ Structurer son identité

Voir toute l'image? (2^e et 3^e cycles)

Trouver des images et/ou photos de personnes, d'enfants par exemple, prises dans des contextes différents. Faire plusieurs copies (photocopies ou numérisation) et découper ces photos pour avoir un gros plan sur le sujet principal de la photo. Distribuer des images aux élèves placés en équipe de 2 ou 3. Ils doivent imaginer la partie de l'image qu'ils ne voient pas et l'illustrer selon ce qu'ils croient être le contexte de la photo. Lorsque les équipes ont terminé, distribuer l'image complète et, si possible, une description de la photo pour permettre aux élèves de voir le contexte réel. Les équipes doivent maintenant écrire leurs sentiments et impressions lors de la découverte de l'image complète. Faire un retour en demandant aux élèves si leur réaction a été la même vis-à-vis de la photo découpée et à la photo complète, et si certains stéréotypes ou préjugés ont influencé leur interprétation de la première photo. Tenter de déterminer avec les élèves d'où viennent les préjugés et les stéréotypes en insistant sur le fait qu'on ne peut avoir une idée complète de quelqu'un ou quelque chose si l'on n'a pas tout le contexte ou tous les éléments la concernant.

★ Exercer son jugement critique ♦ Français ♦ Éthique et culture religieuse

Mémoire d'éléphant (2^e cycle)

Demander aux élèves de regarder attentivement pendant 1 minute une illustration (tirée d'un livre ou un tableau présenté par l'enseignant) puis la cacher. Les élèves écrivent ce qu'ils ont vu sur l'image. Ils lisent à la classe ce qu'ils ont écrit et ils comparent les résultats par rapport à l'image. Faire prendre conscience de la perception de chacun et des éléments retenus.

★ Exploiter l'information ★ Exercer son jugement critique ♦ Français ♦ Éthique et culture religieuse

LÉGENDE

- ★ Compétence transversale
- ✱ Compétence du préscolaire
- ♦ Domaine d'apprentissage

Reporter d'un jour (3^e cycle)

Choisir dans les médias un événement ou un fait (ex. catastrophe naturelle, accident, vol, etc.) Séparer les élèves en deux groupes. Un groupe doit rédiger un article rapportant exclusivement les faits et un autre doit faire ressortir les aspects spectaculaires ou dramatiques de l'événement. Comparer les deux versions en plénière. Faire ressortir les sentiments vécus suite à la lecture de l'un ou l'autre des articles et discuter des différentes perceptions par rapport aux deux articles.

★ Exploiter l'information ★ Exercer son jugement critique ♦ Écrire des textes variés



OUTILS PÉDAGOGIQUES

Littérature jeunesse

Le pingouin qui n'était pas sûr d'être pingouin (1^{er} cycle)

Un petit pingouin se pose des questions sur son identité. Il remarque qu'il a des ressemblances avec les autres, surtout sur le plan physique, mais aussi de grandes différences, qui le rendent perplexe.

FAULKNER, Keith. *Le pingouin qui n'était pas sûr d'être pingouin*. Paris, Éditions Casterman, 1999, 16 p. (ill. de J. Lambert). ISBN 2-203-14204-9

Serdarin des étoiles (2^e cycle)

Serdarin est albinos : il a les cheveux blancs et les yeux rouges. Il porte constamment un chapeau et des lunettes noires pour ne pas affronter le regard et les railleries des autres enfants de son école.

CHABIN, Laurent. *Serdarin des étoiles*. Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1998, 72 p. (ill. de N. Dion). ISBN 2-89051-709-8

Journal d'un bon à rien (3^e cycle)

Un jeune Amérindien a récemment déménagé dans une grande ville. Il doit surmonter ses difficultés d'adaptation à une culture différente de la sienne et des problèmes d'acceptation de la part des autres, accentués par ses traits physiques différents.

NOËL, Michel. *Journal d'un bon à rien*. Montréal, Hurtubise HMH, 1999, 256 p. (ill. de L. Melanson) ISBN 2-89428-366-0

Sites Web

PREVNet

PREVNet est un réseau national ayant pour mission de mettre fin à l'intimidation. La section

Boîte à outils propose des outils éducatifs visant à sensibiliser les élèves au problème de

l'intimidation, à les encourager à modifier leurs comportements vis-à-vis de ce phénomène social destructeur et à agir pour contrer l'intimidation dans leur milieu.

www.prevnet.ca



PERSONNALITÉS MARQUANTES

Barack Hussein Obama (1961 -)



Fils d'un Kényan noir et d'une Américaine blanche, il est le premier Afro-Américain à avoir accédé à la présidence des États-Unis. Il a été travailleur social, puis avocat en droit civil et a enseigné le droit constitutionnel à l'université. Le 9 octobre 2009, il a reçu le prix Nobel de la paix « pour ses efforts extraordinaires afin de renforcer la diplomatie internationale et la coopération entre les peuples ». (Traduction de The Nobel Prize 2009, www.nobelprize.org/nobel-prizes/laureate/.2009)

À lire : *Les Rêves de mon père : L'histoire d'un héritage en noir et blanc* (anglais : *Dreams from My Father*) Traduction française de l'autobiographie du président des États-Unis, Barack Obama. Publiée à Paris en mars 2008, la version originale fut publiée aux États-Unis en juillet 1995, à l'aube de sa carrière politique, puis rééditée en août 2004, à la suite de sa victoire aux élections sénatoriales américaines de 2004 en Illinois.

Thérèse F. Casgrain (1896 - 1981)



Femme politique, réformiste et féministe dont les actions ont été majoritairement centrées au Québec. Reconnue pour avoir défendu les droits de la femme : c'est d'ailleurs grâce à son combat acharné et à celui des autres suffragettes que les femmes ont obtenu le droit de vote en 1940 au Québec.

À lire : *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée*, un rassemblement de témoignages de plus de quarante-cinq personnes qui rendent compte de la tâche accomplie par une militante qui a lutté toute sa vie pour le droit de vote des femmes, leurs droits civils, la justice sociale et la paix .

CARON Anita et ARCHAMBAULT Lorraine (dir.), *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, 393 p.



QUESTIONNEMENT RÉFLEXIF GUIDÉ

Questions	Compétences
Qu'est-ce que je comprends du thème images et perceptions?	1
Qu'est-ce que je peux faire dans ma classe pour mettre en application le concept images et perceptions? Quelles démarches pourrais-je encourager? Quelles activités pourrais-je élaborer? Quels aspects du PFEQ puis-je considérer? Quelles paroles, quels gestes dois-je renforcer chez les élèves?	3-4
Quels problèmes de gestion de classe pourrais-je rencontrer en mettant en place ce type d'activités? Quels problèmes pourrais-je éviter ou minimiser en adhérant à ce principe? En quoi parler des images et perceptions pourrait me permettre de relever les défis reliés aux élèves en difficulté? À la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise?	6-7 13
De quelles façons pourrais-je évaluer les progrès des élèves par rapport à leur compréhension des images et perceptions?	5
Quelles considérations éthiques dois-je respecter lorsque j'essaie de mettre en place le principe des images et perceptions? De quelle façon les images et perceptions peuvent s'observer dans mes propres relations au sein de l'équipe école?	12 9-10
Où en suis-je dans ma réflexion sur le thème des images et perceptions?	11
Comment puis-je expliquer clairement les images et perceptions aux élèves?	2
De quelle façon puis-je utiliser les TIC afin d'informer les élèves sur le concept images et perceptions? Quelles utilisations technologiques doivent être encouragées afin que les élèves découvrent et partagent des informations sur le concept des images et perceptions?	8



QUATRIÈME CONCEPT : CONFLITS ET LEUR RÉSOLUTION

IMAGES ET PERCEPTIONS



PRÉSENTATION DU CONCEPT

Les conflits naissent souvent de divergences d'opinion, de valeurs ou d'idéologies et évoluent parfois en conflits violents. Or, il y a d'autres façons que la violence de favoriser la résolution pacifique de conflits.

Concepts au cœur des conflits et leur résolution

Éducation à la paix : L'éducation à la paix consiste d'une part à explorer des questions liées à la guerre et à la paix, mais vise surtout à développer les habiletés nécessaires au développement d'un environnement pacifiste et coopératif. L'objectif consiste à changer certains comportements chez les personnes, certaines manières de penser, certaines valeurs et, finalement, les institutions qui perpétuent l'utilisation de la violence dans la résolution de conflits.

Violence structurelle : Cette forme de violence réfère à la violation des droits en lien avec la pauvreté, le racisme, le sexisme, etc. Là où des institutions ou des systèmes politiques et sociaux privent des personnes de leurs droits fondamentaux, on peut alors dire qu'il s'agit de violence structurelle.

Dialogue, habiletés de communication et négociation : Ce sont des exemples d'habiletés à développer pour résoudre pacifiquement les conflits.

Conflits et leur résolution ainsi que les droits de l'enfant

En connaissant leurs droits et en comprenant leur interdépendance, les enfants apprennent plus facilement à se respecter et à respecter les autres. Lorsqu'ils savent et qu'ils comprennent qu'ils ont le droit de ne pas faire l'objet de discrimination, ils comprennent que leurs pairs et les adultes bénéficient également de ce droit, ce qui les amène à agir en conséquence. L'enseignement et l'apprentissage des droits, ainsi que la création d'un milieu scolaire propice au respect des droits constituent des moyens proactifs de créer des environnements favorables à l'apprentissage qui sont enrichissants et sécuritaires. En valorisant la **résolution de conflit**, les enfants pourront exercer leur droit de s'exprimer sur ce qu'ils ressentent et ainsi participer au développement d'une vie scolaire harmonieuse.



ENSEIGNER LE CONCEPT

Pourquoi enseigner les conflits et leur résolution?

- Pour permettre aux élèves de comprendre les causes des conflits et leur permettre d'explorer des façons pacifistes de les régler.
- Pour enseigner aux élèves à trouver des solutions à des conflits de tous ordres.

Inclure les conflits et leur résolution en classe consiste à

développer des situations d'apprentissage et d' des siEMI(uatio (SAE)0)

es de(du)20(v)20(eloppm(nt : .)]TJ/C0_0 1 TfT000740001j/T1_2 1 Tf1.8 0 Td[



ASTUCES PÉDAGOGIQUES

Un enseignant démocratique conscient des CONFLITS ET DE LEUR RÉOLUTION respecte entre autres l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, soit le droit à son opinion. Voici quelques-unes des actions qu'il peut poser en ce sens :

Réflexion

- S'assurer d'implanter un processus de prise en compte des opinions des élèves à l'échelle de la classe ou de l'école, par exemple, en mettant sur pied des comités les impliquant ou par des consultations régulières.

Actions

- Avec les élèves, mettre sur pied un processus de résolution de conflit (exemple : conseil de coopération).
- Permettre aux élèves de s'exprimer et servir de médiateur lors de débats sur des questions délicates, même si cela peut parfois être inconfortable et complexe.
- Entretenir des relations harmonieuses et respectueuses avec ses collègues, ses élèves et les autres personnes faisant partie de la vie scolaire.
- Utiliser un vocabulaire respectueux en tout temps.

Astuce

Éviter de dire « C'est méchant ce que tu as dit. » ou « Ne dis pas ça. », dire plutôt « Pourquoi est-ce que tu as dit (ou fait) est inacceptable? Que pourrais-tu faire pour réparer ce que tu as dit (ou fait)? »



ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Titre

La résolution de conflits

Domaine général de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté

Domaines d'apprentissage, disciplines et compétences

Développement personnel → Éthique et culture religieuse → Réfléchir sur des questions éthiques, Pratiquer le dialogue

Langue → Français, langue d'enseignement → Lire des textes variés, Écrire des textes variés, Communiquer oralement

Cycles

1^{er} au 3^e cycle

Objectif de l'activité

Développer chez les élèves des techniques de résolution de conflits, favoriser les échanges afin de trouver des solutions efficaces en déterminant démocratiquement les règles de vie dans la classe.

Matériel

☐ Photos

Description de l'activité

- À la fin de la journée, et ce, pendant une semaine, demander aux élèves de noter sur une feuille tous les conflits qu'ils ont eus avec d'autres dans la classe, à la récréation ou au service de garde. S'ils n'ont pas eu de conflits pendant la journée, les élèves peuvent prendre comme exemple un conflit entre d'autres élèves dont ils ont été témoins.
- Dresser au tableau la liste des conflits en demandant aux élèves de ne pas donner de nom, mais plutôt de décrire ce qui s'est passé (la nature du conflit).
- Avec les élèves, tenter de trouver des catégories pour classer les conflits. Au besoin, leur en suggérer : agressivité verbale, insultes, menaces ou encore, agressivité physique, soit bousculer, frapper, pousser, etc. L'agressivité indirecte constitue un autre exemple de catégorie : rumeur, humiliation, exclusion. Procéder ensuite au classement.



THÈMES CENTRAUX

Conflits, résolution de conflits

Objectivation – Discussion

Animer ensuite une discussion de groupe afin d'analyser la nature des conflits soulevés en utilisant ces questions suivantes comme points de départ. Il est important de mentionner aux élèves de ne pas fournir de nom.

- Quelles sont les causes de ces conflits?
- Quels sont les moyens que nous pourrions prendre pour les régler?
- Comment pourrions-nous nous assurer que ces moyens sont bel et bien appliqués?

Avec les élèves, réviser la Charte de la classe afin qu'elle intègre les moyens suggérés par ces derniers. Cette activité est présentée dans la section sur les droits de l'enfant.

Prolongement

Prendre 10 minutes tous les jours en tant que groupe pour vérifier si les moyens suggérés sont bel et bien appliqués. S'il y a un conseil de coopération établi en classe, discuter des récents conflits durant les périodes allouées à ce conseil.

Si le nombre de conflits diminue et que les moyens sont relativement efficaces, éveiller les élèves à l'existence de conflits dans la société et dans le monde en utilisant des sources d'information diverses.



Titre

L'écoute active

Domaine général de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté

Domaines d'apprentissage, disciplines et compétences

Développement personnel → Éthique et culture religieuse → Pratiquer le dialogue
Langue → Français, langue d'enseignement → Communiquer oralement

Cycles

1^{er} au 3^e cycle

Objectif de l'activité

Développer chez les élèves une capacité d'écoute et l'aptitude à accepter un autre point de vue, ce qui est essentiel pour résoudre un conflit.

Matériel

☐ L'écoute active, c'est... (optionnel)

Description de l'activité

- Demander la collaboration de deux élèves volontaires pour venir jouer une saynète devant la classe. L'un joue le rôle d'un élève qui a une nouvelle importante à annoncer : il vient de recevoir une invitation à une fête, d'être sélectionné pour un rôle dans la pièce de théâtre de l'école, ou tout autre événement. Le premier élève rapporte cette nouvelle au deuxième. La réaction du second est de ne pas l'écouter de différentes manières : en se déplaçant loin de celui qui lui parle, en ne le regardant pas, en l'interrompant, en changeant de sujet ou en s'occupant d'autres choses. Le jeu de rôles ne devrait durer qu'environ deux minutes.
- Après avoir observé le jeu de rôles, demander aux élèves de dresser une liste des comportements qui démontraient la non-écoute. Ils peuvent le faire en petit groupe ou toute la classe réunie.
- Demander ensuite à deux nouveaux volontaires de recommencer le jeu de rôle. Cette fois-ci, celui qui écoute doit démontrer un réel intérêt.
- La classe énumère ensuite les comportements qui indiquaient l'écoute, tels que faire face à celui qui parle, le regarder, l'encourager pour l'inciter à continuer de parler, rester sur le sujet, poser des questions, ou réfléchir à ce que dit celui qui parle.



**THÈMES
CENTRAUX**

**Écoute active,
dialogue**

- Expliquer qu'on appelle ces comportements l'écoute active. Distribuer la fiche : *l'écoute active, c'est...*
- Les élèves forment ensuite des paires pour pratiquer l'écoute active; ils décident qui sera celui qui parle et qui sera celui qui écoute. Un sujet est choisi, par exemple: « Une fois, je me sentais très fier de moi », « Quelque chose que j'aimerais être capable de faire quand je serai grand » « Quelque chose que j'aimerais changer dans le monde », etc. Les sujets peuvent varier selon l'âge et l'intérêt des élèves. L'élève qui écoute doit mettre en pratique le plus possible les principes de l'écoute active. Les élèves changent de rôle après 2 à 3 minutes.

Objectivation – Discussion

La classe discute ensemble de ces questions :

- Comment vous êtes-vous sentis en écoutant activement votre partenaire?
- Est-ce différent de la manière dont vous écoutez quelqu'un habituellement?
- Comment vous êtes-vous sentis lorsque vous étiez écouté activement?
- Est-ce que l'écoute active vous a aidés à mieux comprendre votre partenaire?

Prolongement de l'activité

Comme ce type d'habileté prend du temps à se développer, il vaut mieux la pratiquer à intervalles réguliers. Les dialogues en dyades pourraient être faits en groupe de trois. Un élève peut être celui qui parle, un autre celui qui écoute et le dernier celui qui observe. L'observateur pourrait avoir une copie de la fiche *L'écoute active, c'est...* et noter les comportements adoptés par celui qui écoute. Quand l'élève qui parle a terminé, l'observateur ou l'observatrice leur communique, de manière positive, quels aspects de l'écoute active ont été utilisés.

L'écoute active, c'est...

ÊTRE ATTENTIF

**Tourner mon corps vers la personne qui parle.
Regarder la personne qui parle.
Se déplacer dans un endroit tranquille, afin de bien entendre.**

ÊTRE INTÉRESSÉ

**Dire des choses comme : « Est-ce que tu peux m'en dire plus? », « Vraiment! »
Poser des questions, mais pas trop!**

COMPRENDRE

Chaque fois qu'il est nécessaire, reprendre dans mes propres mots ce qui a été dit, ce que j'ai compris et ce que je crois que l'autre a ressenti.



Coin harmonie et brigadier de la paix (préscolaire et primaire)

Instaurer avec les élèves un coin harmonie où ils se rendront en cas de querelle. Dans ce coin pourrait se trouver la fiche de l'écoute active, des pictogrammes représentant les étapes à suivre afin de résoudre un conflit et des objets invitant au calme. Les étapes pourraient être les suivantes (l'idéal serait de déterminer les étapes avec les élèves)

1. Je respire
2. Je parle et mon ami écoute
3. Mon ami parle et j'écoute
4. Nous trouvons une solution (partager le jouet, tirer au sort, etc.)
5. Nous nous serrons la main.

Un brigadier de la paix peut également être responsable d'aider les autres à régler leurs conflits et à trouver des solutions. Celui-ci doit être connu des autres élèves et peut être actif lors des récréations ou des jeux libres en classe.

✱ Interagir de façon harmonieuse ✱ Communiquer ✱ Affirmer sa personnalité

À quoi je pense? (2^e cycle)

Écrire les mots « conflits » et « paix » au tableau, puis demander aux élèves d'énumérer les mots ou les expressions qui leur viennent à l'esprit quand ils voient chacun de ces mots. Élaborer en groupe une définition de ces termes.

★ Exercer son jugement critique ★ Communiquer de façon appropriée ★ Structurer son identité
♦ Français

Enquête sur la violence (3^e cycle)

Demander aux élèves de tenir un journal concernant les différents médias de leur entourage (télévision, affiche publicitaire, jeux vidéo, films, vidéoclips, etc.) en tentant de voir où se trouve la violence – surtout celle qu'on a tendance à ne plus voir, par exemple les bagarres dans les jeux ou les films. Déterminer auparavant en groupe les critères permettant de classer des exemples tirés de médias en deux catégories : violents et non violents. Guider une discussion sur l'influence des médias dans leur vie et sur la banalisation de la violence.

★ Exercer son jugement critique ★ Communiquer de façon appropriée ♦ Éthique et culture religieuse

LÉGENDE

- ★ Compétence transversale
- ✱ Compétence du préscolaire
- ♦ Domaine d'apprentissage



OUTILS PÉDAGOGIQUES

Littérature jeunesse

La brouille (1^{er} cycle)

Deux lapins voisins, monsieur Brun et monsieur Grisou, se disputent et en viennent rapidement à échanger des coups. Toutefois, la présence d'un renard les conduit à faire la paix.

BOUJON, Claude. *La brouille*. Paris, L'École des loisirs, 1989, 36 p. (ill. de C. Boujon).

ISBN 2-211-01515-8

Pourquoi? (2^e cycle)

Pour une futilité, une grenouille et une souris se disputent et s'affrontent violemment. En moins de deux, le conflit dégénère et elles détruisent tout ce qui les entoure.

POPOV, Nicolas. *Pourquoi?* Paris, Éditions Nord-Sud, 1995, 36 p. (ill. de N. Popov) ISBN 3-314-20944-4

Secrets de guerre (3^e cycle)

En Alsace, lors de l'occupation allemande de 1943, la vie des habitants est complètement bouleversée par la guerre et l'animosité envers les Juifs.

LIENHARDT, Jean-Michel. *Secrets de guerre*. Montréal, Hurtubise HMH, 1997, 192 p.

(ill. de L. Melanson) ISBN 2-89428-198-6

Sites Web

Animapaix

Les films de la série *AnimaPaix* sont des outils pour enseigner les divers moyens de résoudre les conflits. Chaque film est accompagné de sa propre fiche pédagogique qui propose des activités et des idées visant à faire vivre une expérience d'apprentissage enrichissante grâce au film.

<http://films.nfb.ca/showpeace/studyguide.php>

Vers le pacifique

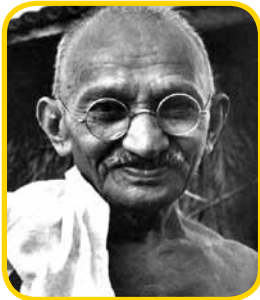
Programme de résolution de conflits et de médiation par les pairs. En 2010, 930 écoles de partout au Québec avaient implanté *Vers le pacifique* dans leur environnement, ce qui représente plus de 229 800 élèves formés à la résolution de conflits et plus de 5 500 médiateurs.

www.institutpacifique.com



PERSONNALITÉS MARQUANTES

Mohandas Karamchand Gandhi (1869-1948)



Dirigeant politique, important guide spirituel de l'Inde et du mouvement pour l'indépendance de ce pays. Guide spirituel indien, avocat et dirigeant politique, l'Inde lui doit son indépendance. Gandhi a inspiré de nombreux mouvements de libérations et de droits civiques autour du monde.

À voir : Le film *Gandhi*. Adaptation cinématographique de la vie de Gandhi par le réalisateur britannique Richard Attenborough en 1982. Le film a été lauréat de huit Oscars et trois Golden Globe.

Lester Bowles Pearson (1897-1972)



Diplomate, homme politique et homme d'État canadien, il a reçu le Prix Nobel de la paix en 1957. Il a été le quatorzième premier ministre du Canada. Durant ses mandats à la tête du pays, les gouvernements minoritaires de Pearson instaurèrent l'accès universel aux soins de santé, les prêts aux étudiants, le bilinguisme officiel, le Régime de pensions du Canada et le drapeau du Canada. C'est lui qui proposa à l'Assemblée générale des Nations Unies la Résolution Union pour le maintien de la Paix, à l'origine des Casques bleus. Combiné à son travail innovateur à l'Organisation des Nations Unies et en diplomatie internationale, monsieur Pearson peut être considéré comme l'un des Canadiens les plus influents du XX^e siècle.

À consulter : Le site du Centre Pearson pour le maintien de la paix dont la mission consiste à rendre les opérations de paix plus efficaces grâce à la recherche, à l'éducation, à la formation et au renforcement des capacités. <http://www.peaceoperations.org/index.php/lang/fr/>



QUESTIONNEMENT RÉFLEXIF GUIDÉ

Questions	Compétences
Qu'est-ce que je comprends du thème les conflits et leur résolution?	1
Qu'est-ce que je peux faire dans ma classe pour mettre en application le concept des conflits et leur résolution? Quelles démarches pourrais-je encourager? Quelles activités pourrais-je élaborer? Quels aspects du PFEQ puis-je considérer? Quelles paroles, quels gestes dois-je renforcer chez les élèves?	3-4
Quels problèmes de gestion de classe pourrais-je rencontrer en mettant en place ce type d'activités? Quels problèmes pourrais-je éviter ou minimiser en adhérant à ce principe? En quoi parler des images et des perceptions pourrait me permettre de relever les défis reliés aux élèves en difficulté? Et les défis liés à la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise?	6-7 13
De quelles façons pourrais-je évaluer les progrès des élèves par rapport à leur compréhension des conflits et de leur résolution?	5
Quelles considérations éthiques dois-je respecter lorsque j'essaie de mettre en place le principe des conflits et leur résolution?	12
De quelle façon le concept des conflits et leur résolution peut être observé dans mes propres relations au sein du personnel de l'école?	9-10
Où en suis-je dans ma réflexion sur le thème des conflits et leur résolution?	11
Comment puis-je expliquer clairement à mes élèves le concept des conflits et leur résolution?	2
De quelle façon puis-je utiliser les TIC afin d'informer les élèves sur le concept des conflits et leur résolution? Quelles utilisations technologiques dois-je encourager afin que les élèves découvrent et partagent des informations sur le concept des conflits et leur résolution?	8



CINQUIÈME CONCEPT : JUSTICE SOCIALE

IMAGES ET PERCEPTIONS



PRÉSENTATION DU CONCEPT

La justice sociale réfère à la notion d'équité dans le monde. C'est le respect des droits fondamentaux pour tous les êtres humains, sans égard à l'origine ethnique, la culture, la religion, le sexe, les différences physiques, etc.

Concepts au cœur de la justice sociale

Droits de l'homme : Toute personne qui naît a des droits; ceux-ci sont définis dans plusieurs instruments relatifs aux droits de la personne comme étant les conditions optimales requises pour assurer la survie, le développement et la protection de tous et toutes. Quand on comprend l'interdépendance qu'il y a entre l'ensemble des droits, on se rend compte que de ces droits découlent certaines responsabilités, qui elles nous permettent de jouir entièrement des nos droits. Par exemple, une personne qui veut bénéficier du droit à la santé ne devrait pas maltraiter son corps en consommant des drogues.

Libertés fondamentales : Chacun a le droit de participer à des activités qui permettent son plein développement, telles la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association (article 3 de la Charte québécoise, article 2 de la Charte canadienne, articles 3, 13, 18, 19, 20, etc. de la Déclaration universelle).

L'égalité des sexes : Le genre est un construit social : c'est la définition que l'on se donne du rôle de l'homme et de la femme dans la société. La définition varie donc en fonction de l'endroit et de l'époque. L'égalité des sexes, c'est l'ensemble des conditions qui font que les femmes et les hommes peuvent réaliser leur plein potentiel, sans discrimination.

Justice sociale et droits de l'enfant

La notion de **justice sociale** est étroitement liée aux droits de l'enfant. Une classe qui établit des principes de **justice sociale** doit nécessairement respecter les droits de l'enfant et s'assurer que les enfants connaissent bien leurs droits et l'interdépendance qui existe entre chacun d'eux. La Convention relative aux droits de l'enfant existe en grande partie pour permettre aux sociétés d'être plus justes. En tentant de réaliser l'équité en classe, l'enseignant s'assure de promouvoir les droits de tous et de faire cheminer toute l'école vers une plus grande **justice sociale**.



ENSEIGNER LE CONCEPT

Pourquoi enseigner la justice sociale?

- Pour permettre aux élèves de prendre conscience de la manière dont les droits reconnus internationalement influencent leur vie quotidienne.
- Pour aller au-delà des réactions de culpabilités, de blâme ou de ressentiment et qu'ils mènent à un engagement actif à promouvoir la justice et l'égalité à tous les niveaux : personnel, institutionnel, national ou mondial.

Enseigner la justice sociale, c'est développer des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) dans lesquelles les élèves peuvent :

Apprendre

- à connaître les principes des droits de l'homme et de justice (tels que ceux se trouvant dans la Convention)
- à connaître les situations dans lesquelles les droits ne sont pas reconnus et où la justice sociale n'est pas accessible à tous.

Développer leurs habiletés

- à appliquer des idéaux tels que la liberté, l'égalité et le respect de la diversité dans la classe et dans leur vie quotidienne.
- à prendre ses responsabilités dans ses actions propres.

Adopter des attitudes

- d'empathie envers l'autre.
- d'engagement à combattre l'injustice.

La justice sociale et le programme de formation de l'école québécoise³³

Domaine général de formation : Vivre-ensemble et citoyenneté

Axes de développement :

- Valorisation des règles de vie en société → droits et responsabilités liés aux institutions démocratiques.
- Engagement dans l'action dans un esprit de coopération et de solidarité → établissement de rapports égalitaires, dynamique d'entraide avec les pairs; projets d'action liés au vivre-ensemble.
- Culture de la paix → égalité des droits et droit à la différence des individus et des groupes; conséquences négatives des stéréotypes et autres formes de discrimination et d'exclusion; lutte à la pauvreté et à l'analphabétisme; sensibilisation aux situations de coopération et d'agression.

Le saviez-vous ?

Le niveau d'éducation de la mère a une forte influence sur les probabilités de survie de ses enfants jusqu'à l'âge de cinq ans et au-delà, ainsi que sur la qualité de leur alimentation et sur leur assiduité scolaire.

La moitié des filles qui vivent dans des pays en développement (à l'exception de la Chine) seront mariées avant d'avoir 20 ans. Le prolongement de la scolarité des filles est l'un des meilleurs moyens de retarder l'âge du mariage, et donc de permettre aux filles d'aller à l'école plus longtemps, de mieux s'occuper de leurs enfants et de faire des choix éclairés en ce qui a trait à leur avenir.

Plusieurs mesures sont prises par l'UNICEF pour permettre aux filles de rester à l'école : utilisation de matériel pédagogique qui ne perpétue pas de préjugés, construction de latrines séparées pour la sécurité des filles, formation d'enseignantes, horaires spéciaux tenant compte des responsabilités des adolescentes dans leur communauté.

33 D'autres liens avec le Programme de formation de l'école québécoise auraient pu être faits, les choix effectués dans ce document n'excluent pas les autres.



ASTUCES PÉDAGOGIQUES

Une enseignante ou un enseignant démocratique conscient de la **justice sociale** respecte entre autres l'article 2 de la Convention relative aux droits de l'enfant – la non-discrimination.

Réflexion

- Réfléchir aux retombées de sa propre identité culturelle et de ses propres préjugés, de l'influence qu'ils peuvent avoir sur sa façon d'enseigner et sa façon d'approcher les différents groupes ethnoculturels, etc.

Actions

- Appliquer les idéaux enseignés; respect de la diversité et de l'équité pour tous (sexe, culture, origine ethnique, différence physique, etc.)
- Faire de sa classe un endroit inclusif où chaque élève a sa place.
- S'intéresser à l'actualité régionale, nationale et internationale pour aborder en classe des enjeux actuels.
- Encourager les élèves à explorer différents points de vue d'une même question.
- Enseigner la complexité des enjeux mondiaux.
- Promouvoir des activités qui ont des retombées positives sur le monde.

Astuces

- Éviter de dire : « C'est la règle, tu dois la respecter. » Dire plutôt : « Nous avons établi tous ensemble la charte de classe, et tu t'es engagé à la respecter. »
- Éviter l'utilisation de concepts trop généraux comme « les pauvres », « les Africains », « le monde en développement. » Utiliser plutôt des propos plus nuancés dans les communications avec les élèves.



ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Titre

Le concours de jouets

Domaines généraux de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté
Environnement et consommation



**THÈMES
CENTRAUX**

Justice, équité

Domaine d'apprentissage, disciplines et compétences

Arts : Arts plastiques → Réaliser des créations plastiques personnelles.

Développement personnel : Éthique et culture religieuse → Réfléchir sur des questions d'éthique.

Cycles

1^{er} et 2^e cycles

Objectifs de l'activité

Donner aux élèves une expérience simulée d'injustice qui a pour objectif de les aider à comprendre la gamme de réactions que les gens peuvent avoir vis-à-vis d'une injustice.

Matériel

- ☐ **Groupes 1 et 2** - une grande feuille de papier kraft et quatre crayons pour chaque petit groupe.
- ☐ **Groupes 3 et 4** - une grande feuille de papier kraft, quatre crayons, deux gommes à effacer et un ensemble de marqueurs de couleur pour chaque petit groupe.
- ☐ **Groupe 5** - une grande feuille de papier kraft, quatre crayons, deux gommes à effacer, un ensemble de marqueurs de couleur pour chaque petit groupe, quatre feuilles de carton de différentes couleurs, deux paires de ciseaux et deux bâtonnets de colle.
- ☐ **Groupe 6** - une grande feuille de papier kraft, quatre crayons, deux gommes à effacer, un ensemble de marqueurs de couleur pour chaque petit groupe, quatre feuilles de carton de différentes couleurs, deux paires de ciseaux, deux bâtonnets de colle, des cure-pipes, une règle, un poinçon, du fil et paillettes scintillantes.

Description de l'activité

- Expliquer à la classe qu'elle fera une expérience qui permettra aux élèves de se mettre dans la peau de gens qui vivent une situation particulière. (Il est intéressant de ne pas révéler tout de suite aux élèves qu'il s'agit d'une expérimentation sur l'injustice, mais il reste pertinent de leur préciser qu'il s'agit d'une mise en scène pour s'assurer qu'aucun ne ressente de la tristesse ou du rejet).
- Diviser la classe en groupes de quatre. Dire aux élèves que chaque groupe aura des matériaux pour créer le meilleur jouet qu'ils peuvent imaginer et, si possible, il devrait fonctionner. Si le temps est restreint, demander plutôt aux élèves de faire une affiche promotionnelle de leur équipe.
- Distribuer le matériel à chaque équipe. Leur mentionner qu'ils auront environ vingt minutes pour confectionner leur jouet.
- Après 10 à 15 minutes de travail, mentionner qu'il ne reste que quelques minutes pour effectuer le travail et que quand tous les jouets seront conçus, un concours permettra de sélectionner le meilleur. Si les élèves contestent la distribution du matériel, mentionner que la classe en discutera une fois l'exercice terminé et qu'ils doivent essayer de faire de leur mieux avec le matériel qu'elles ou qu'ils ont reçu.
- Lorsque la période de travail est terminée, demander à un élève de chaque groupe de venir présenter leur jouet.
- Les élèves pourraient voter ou former un comité d'évaluation pour choisir le plus beau jouet.

Objectivation - Discussion

Diriger une discussion en utilisant ces questions comme point de départ :

- Quel jouet préférez-vous et pourquoi?
- Comment vous sentiez-vous avec les matériaux que vous avez reçus?
- Pensez-vous que la distribution des matériaux était juste ou injuste?
- Comment vous êtes-vous sentis dans le groupe dans lequel vous étiez?
- Des élèves de votre groupe se sont-ils plaints de la situation?
- Pouvez-vous imaginer une meilleure façon de distribuer les matériaux?
- Pensez-vous que le résultat aurait été différent si chaque groupe avait eu les mêmes matériaux?
- Pouvez-vous penser à un moment où vous avez été traité injustement? Comment avez-vous résolu le problème?

Note : Il se peut que l'activité provoque de fortes réactions, il pourrait donc être nécessaire de redistribuer équitablement le matériel et de donner à chaque petit groupe la possibilité de créer une autre affiche.

Prolongement

Encourager les élèves à discuter de situations de la vie quotidienne dans lesquelles les personnes ont des ressources différentes (argent, vêtements, abris, accès aux soins de santé, nourriture), mais sont jugées par les mêmes normes. Est-ce que cela est juste?

Demander aux élèves de donner leur opinion sur une situation, si elle est juste ou injuste, puis en discuter. Leur présenter d'abord certaines situations de leur réalité, puis plus éloignées. Par exemple : Laurence veut jouer au soccer dans la cour d'école, mais les garçons ne veulent pas. Est-ce juste ou injuste? Nico ne peut pas aller à l'école parce que sa mère a besoin de lui pour l'aider à la maison. Est-ce juste ou injuste? Laisser ensuite aux élèves l'occasion de formuler eux-mêmes des exemples de situations justes et injustes. Les élèves développeront un nouveau regard critique en lien avec la justice sociale.

TECHNIQUE DE PÉDAGOGIE PARTICIPATIVE

La coopération : Tel que mentionné par le MELS, la compétence transversale coopérer doit être visée par l'enseignant. L'école est le meilleur endroit pour promouvoir des valeurs comme l'affirmation de soi dans le respect de l'autre, l'ouverture constructive au pluralisme et à la non-violence, ainsi que pour favoriser l'opportunité de travailler en équipe.



Titre

Les 10 chaises³⁴



**THÈMES
CENTRAUX**

**Distribution des
richesses, équité**

Domaines généraux de formation

Vivre-ensemble et citoyenneté
Environnement et consommation

Domaine d'apprentissage, disciplines et compétences

Mathématique, science et technologie : Mathématique → Reasonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques.

Développement personnel : Éthique et culture religieuse → Réfléchir sur des questions d'éthique.

Cycle

3^e cycle

Objectif de l'activité

Donner aux élèves une expérience simulée d'injustice : les aider à comprendre la gamme de réactions que les gens peuvent avoir devant une injustice.

Matériel

☐ 10 chaises

Description de l'activité

- Regrouper les élèves en petits groupes pour qu'ils discutent des questions suivantes :
 - o Qu'est-ce que la richesse?
 - o Quelles sont les différences entre le revenu et la richesse?
 - o De quelles façons mesure-t-on la richesse?
 - o Qu'est-ce que la distribution de la richesse?
 - o Est-ce que la richesse est distribuée de façon équitable dans le monde? Au Canada? A-t-elle déjà été distribuée également?
- Faire un retour en grand groupe et établir avec les élèves ce qui permet de mesurer la richesse. Prévenir les élèves qu'ils vivront une simulation pour comprendre la distribution de la richesse.
- Choisir 10 volontaires pour participer à la simulation. Expliquer que chaque personne représente 10 pour cent de la population du monde, et que chaque chaise représente 10 pour cent de la richesse du monde.
- Chacun des 10 élèves s'assoit d'abord sur une chaise : cette simulation représente une distribution égale et équitable des richesses.
- Choisir deux des 10 élèves : ces deux élèves doivent couvrir sept des 10 chaises : ils représentent les 20 pour cent des Canadiens et Canadiennes qui possèdent 70 pour cent de la richesse du Canada.

34 Activité adaptée de l'activité « Ten Chairs » disponible au www.teachingeconomics.org/content/index.php?topic=tenchairs.

Animer la discussion en lien avec cette représentation (comment les élèves se sentent-ils, est-ce équitable, etc.). En 2009, 20 pour cent des Canadiens et Canadiennes les plus riches possédaient 69 pour cent de la richesse canadienne.

- Choisir ensuite deux autres élèves et les faire asseoir chacun sur une chaise : ils représentent le groupe de la population qui possède 20 pour cent des richesses canadiennes. Animer la discussion.
- Dire aux six élèves restant de s'asseoir sur la chaise restante : ils représentent les Canadiens et Canadiennes moyens, les 60 pour cent de la population d'ici qui ne possèdent que 11 pour cent de la richesse canadienne.

Objectivation - Discussion

- Animer une discussion en utilisant ces questions comme point de départ :
- Comment vous êtes-vous sentis dans la position que vous occupiez?
- Quels étaient les problèmes rencontrés par votre groupe?
- Comment avez-vous été traités par les autres groupes?
- Croyez-vous que la situation est juste? Pourquoi?
- Nommez quelques causes de ces inégalités.
- Quels problèmes sociaux peuvent découler de ces inégalités?
- Qui, selon vous, compose les différents groupes?
- Quelles seraient les solutions pour remédier à ces inégalités?

Prolongement

Cette activité peut servir de base afin de rechercher les effets des inégalités au Canada : quels sont les groupes potentiellement désavantagés par le système actuel? Quelles retombées cela pourrait

Le saviez-vous ?

- Le salaire moyen des femmes canadiennes représente les deux tiers du salaire moyen des hommes canadiens.
- Le salaire annuel moyen des Canadiens est de 37 800 \$.
- Presque la moitié de la population mondiale – soit plus de trois milliards de personnes – vit avec moins de 2,50 \$ par jour.
- Au 21^e siècle, presque un milliard de personnes sont incapables de lire un livre, ou leur propre nom.

Pour de plus amples renseignements sur la situation économique détaillée des pays ou de certaines populations, consultez le site Internet de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au www.ocde.org.



entraîner à long terme?

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Littérature jeunesse

Six milliards de visages (1^{er} cycle)

Les six milliards d'habitants de notre planète sont tous différents les uns des autres, de toutes sortes de façons : la langue, la culture, la religion, l'apparence physique, etc. Malgré ces différences, chacun a droit au respect des autres.

SPIER, Peter. *Six milliards de visages*. Paris, L'école des loisirs, 1998, 45 p. (ill. de P. Spier). ISBN 2-211-07625-4

Le mensonge de Myralie (2^e cycle)

Myralie est souvent seule à la maison et affamée parce qu'elle souffre de malnutrition, à tel point que cela la pousse parfois à manger les collations de ses amis.

BOIVERT, Nicole M. *Le mensonge de Myralie*. Waterloo, Éditions Michel Quintin, 1999, 112 p. (ill. De J. Bouchard). ISBN 2-89435-116-x

Dans la peau de Bernard (3^e cycle)

Bernard déménage dans un petit appartement de Montréal et doit faire face aux problèmes que le chômage et la pauvreté entraînent. Il a la chance de rencontrer une vieille dame, à qui il se confie.

LAVIGNE, Guy. *Dans la peau de Bernard*. Montréal, La courte échelle, 1997, 96 p. (ill. de R. Godbout). ISBN 2-89021-306-4

Site web

Éducaloi

Ce site Web conçu pour les jeunes leur communique des renseignements sur leurs droits et leurs obligations au Québec. Le Coin des profs a été créé pour vous, enseignantes et enseignants, afin de vous offrir des ressources pédagogiques et de vous proposer des activités d'éducation juridique que vous pouvez inclure dans vos plans de cours.



QUESTIONNEMENT RÉFLEXIF GUIDÉ

Questions	Compétences
Qu'est-ce que je comprends du thème de la justice sociale?	1
Qu'est-ce que je peux faire dans ma classe pour mettre en application le concept de la justice sociale? Quelles démarches pourrais-je encourager? Quelles activités pourrais-je élaborer? Quels aspects du PFEQ puis-je considérer? Quelles paroles, quels gestes dois-je renforcer chez les élèves?	3-4
Quels problèmes de gestion de classe pourrais-je rencontrer en mettant en place ce type d'activités? Quels problèmes pourrais-je éviter ou minimiser en adhérant à ce principe? En quoi parler de justice sociale pourrait me permettre de relever les défis reliés aux élèves en difficulté? À la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise?	6-7 13
De quelles façons pourrais-je évaluer les progrès des élèves par rapport à leur compréhension de la justice sociale? Quelles considérations éthiques dois-je respecter lorsque j'essaie de mettre en place le principe de la justice sociale?	5 12
De quelle façon la justice sociale peut-elle s'observer dans mes propres relations au sein de l'équipe de l'école?	9-10
Où en suis-je dans ma réflexion sur le thème de la justice sociale?	11
Comment puis-je expliquer clairement la justice sociale aux élèves?	2
De quelle façon puis-je utiliser les TIC afin d'informer les élèves sur le concept de la justice sociale? Quelles utilisations technologiques dois-je encourager afin que les élèves découvrent et partagent des informations sur le concept de la justice sociale?	8



SIXIÈME CONCEPT : ACTION VIABLE

IMAGES ET PERCEPTIONS



PRÉSENTATION DU CONCEPT

L'action viable est un processus d'apprentissage continu qui amène les citoyens à s'impliquer dans la recherche de solutions et d'actions qui vont permettre la construction, à long terme, d'un monde plus juste, plus solidaire, plus pacifique, plus tolérant et plus respectueux de l'environnement.

Concepts au cœur de l'ACTION VIABLE

Futurs alternatifs : Différents futurs sont possibles. L'avenir n'est pas unique ni prédéterminé.

Choix et responsabilisation : Toutes les personnes ont la responsabilité de faire des choix informés et conscients. Chaque choix fait dans le présent a des retombées sur le futur, et permet ainsi de créer un changement et de déterminer ce qui adviendra dans l'avenir. Les êtres humains ne sont pas à la merci des forces du changement; les êtres humains sont les forces du changement.

Réaction et proaction : On peut affronter l'avenir en réagissant aux problèmes ou aux crises qui surviennent. Il est aussi important de comprendre que même une personne qui choisit de ne pas faire face à un problème local, national ou mondial fait un choix qui aura des conséquences sociales, politiques et économiques.

On peut aussi affronter l'avenir en étant proactif – en considérant les tendances et les événements actuels, en anticipant les issues possibles et en faisant une action pour éviter de plus grands problèmes ou pour promouvoir plus d'alternatives justes, équitables et durables.

Participation citoyenne : S'impliquer dans des projets qui contribuent à la construction d'un monde plus juste, plus solidaire, plus pacifique, plus tolérant et plus respectueux de l'environnement.

Action viable et droits de l'enfant

Tel que précisé dans la section sur les droits de l'enfant, la participation des enfants est un élément central de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale. Des recherches ont démontré que les élèves qui sentent que leurs droits sont respectés à l'école, tels que celui de la participation à la vie scolaire, développent un sentiment d'appartenance, s'intéressent davantage à l'école et aspirent à de meilleurs résultats scolaires. Conscients du lien universel que crée le partage des mêmes droits entre les enfants dans le monde entier, les élèves sont désireux d'en savoir plus sur la citoyenneté mondiale et se sentent capables d'agir. Grâce à la mise en œuvre d'un processus démocratique, les élèves apprennent très tôt à devenir des citoyens actifs.



ENSEIGNER LE CONCEPT

Pourquoi enseigner l'action viable?

- Pour contrer le sentiment d'impuissance qui empêche les enfants de devenir des agents de changement;
- Pour que les élèves croient en leur propre capacité de créer un changement positif;
- Pour créer, chez les jeunes, une vision optimiste afin qu'ils ne se voient pas devenir eux-mêmes la victime d'un problème plus large.

Enseigner l'action viable, c'est développer des situations d'apprentissage et d'évaluation dans lesquelles les élèves peuvent :

Apprendre

- que l'avenir n'est pas prédéterminé et que leurs actions ont une incidence sur l'avenir;
- à cerner les problèmes de développement et les tendances passées et actuelles;
- à découvrir les facteurs principaux qui provoquent le changement;
- les différences entre changement à court et à long terme, et entre changement désirable et non désirable.

Développer leurs habiletés

- à faire des choix éclairés et à se sentir responsables de leurs actions;
- à envisager et à analyser une variété de possibilités et leurs conséquences;
- à traduire les connaissances et les capacités en actions concrètes.

Adopter des attitudes

- écologiques et saines pour l'environnement;
- de participation à la vie de la classe ou de l'école;
- d'engagement dans la construction d'un monde juste, plus solidaire, plus pacifique, plus tolérant et plus respectueux de l'environnement.

L'action viable et le programme de formation de l'école québécoise

Domaines généraux de formation : Environnement et consommation

Axes de développement :

- Construction d'un environnement viable dans une perspective de développement durable
- Présence dans son milieu

Domaines généraux de formation : Vivre-ensemble et citoyenneté

Axes de développement :

- Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques
- Engagement dans l'action dans un esprit de coopération et de solidarité



ASTUCES PÉDAGOGIQUES

Un enseignant ou une enseignante qui fait vivre **l'action viable** en classe respecte, entre autres, l'article 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant – le but de l'éducation « de l'enfant doit être de favoriser l'épanouissement de sa personnalité, et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques. Les enfants doivent être préparés à devenir des citoyens actifs dans une société libre, et apprendre à respecter leur propre culture ainsi que celle des autres. »³⁵

Réflexion

- S'engager socialement

Actions

- Participer à créer un sentiment d'appartenance à l'école en étant impliqué dans la vie scolaire, en créant une ambiance positive, en tentant de donner le goût d'apprendre grâce à des thèmes près des élèves et de leurs intérêts;
- Fournir des occasions d'apprentissage dans lesquelles les élèves peuvent s'engager concrètement, que ce soit en classe ou à l'extérieur de l'école;
- Ancrer les apprentissages dans des situations concrètes de la vie des élèves pour leur permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'école et de la vie;
- Mettre l'accent sur les réussites et points positifs des élèves pour leur permettre d'avoir le goût d'en apprendre plus sur des sujets variés;
- Favoriser la réflexion sur l'avenir et encourager l'action.

Astuces

- Éviter de dire « C'est la vie, il faut accepter le monde tel qu'il est » dire plutôt « Nous avons un rôle à jouer pour améliorer les choses ».
- Éviter de dire « Les humains sont ainsi » dire plutôt « Un monde plus juste est possible ».

35 La Convention relative aux droits de l'enfant, article 29, www.unicef.org/french/.

Le ? saviez-vous

Claude Poudrier, un enseignant au primaire, a mis en pratique un modèle pédagogique visant la conscientisation des jeunes générations vis-à-vis les problèmes environnementaux, ainsi que le développement d'une attitude positive et résolue pour aborder ces questions : la Recherche-Action pour la Résolution d'un problème communautaire (RA : RPC).

Cette démarche, d'abord élaborée aux États-Unis par William B. Stapp (1988), a été expérimentée dans plusieurs commissions scolaires du Québec sous le nom de « Recherche-Action » (R-A).

C'est l'environnement immédiat, tel que perçu par les élèves, qui devient la source et le moyen d'apprentissage. Les élèves choisissent et développent des projets de résolution de problèmes qu'ils ont repérés dans l'école ou dans le quartier : pauvreté, intimidation, décrochage scolaire, vandalisme, terrains vagues, vétusté d'un immeuble, gaspillage d'eau potable, pollution, etc.

À ce sujet, l'Office national du film du Canada a produit le film *Les porteurs d'espoir*. Ce film démontre comment des jeunes âgés de 11 et 12 ans réussissent à « changer le monde » dans leur municipalité McMasterville.

www.claudepoudrier.com

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/154/index.asp?page=dossierC_4



ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Titre

Des ronds dans l'eau

Domaines généraux de formation

Orientation et entrepreneuriat

Vivre-ensemble et citoyenneté

Domaine d'apprentissage, disciplines et compétences

Arts : Arts plastiques → Réaliser des créations plastiques personnelles.

Développement personnel : Éthique et culture religieuse → Réfléchir à des questions d'éthique.

Cycles

1^{er}, 2^e et 3^e cycles

Objectif de l'activité

Donner des possibilités d'engagement simples aux élèves tout en les faisant réfléchir aux moyens qu'ils peuvent utiliser pour arriver à un résultat positif et à l'effet d'entraînement que leurs actions peuvent avoir.

Matériel

- ☐ Une feuille de carton de couleur pour chaque élève
- ☐ Marqueurs de couleur
- ☐ Gouache et pinceaux

Description de l'activité

- Discuter de l'effet des ronds concentriques formés lorsque l'on jette un caillou dans une étendue d'eau : les cercles augmentent de manière significative. L'ondulation peut représenter l'effet d'entraînement d'une action et le résultat final (le cercle le plus grand) est beaucoup plus grand que celui de départ.
- Faire des liens avec des actions que l'on peut poser qui peuvent avoir des conséquences de plus en plus grandes. Donner des exemples en groupe. Par exemple, aider un élève dans la cour de récréation peut permettre de développer une grande amitié.
- Demander aux élèves de trouver une action qu'ils pourraient accomplir dans leur quotidien dans le but de créer un effet d'entraînement. Il pourrait être intéressant, au préalable, qu'une réflexion ait déjà été entamée par les élèves, comme cela est présenté dans la partie prolongement de cette activité. Les actions peuvent être aussi simples que récupérer mes contenants de compote, ou dire un compliment à quelqu'un de mon entourage chaque jour. Elles peuvent également être plus vastes, comme venir en

aide aux élèves victimes de violence dans la cour d'école ou participer à une campagne de financement organisée par mon école.

- Laisser les élèves discuter de leurs idées en dyade et permettrez-leur de laisser libre cours à leur imagination; il n'y a pas de limites quant au résultat final.
- Présenter les consignes pour la réalisation du projet Les ronds dans l'eau. Demander aux élèves de suivre ces étapes pour réaliser leur projet.
- Étapes à suivre pour la réalisation du projet artistique:
 1. Découper un cercle dans le carton.
 2. Dessiner 4 ou 5 cercles dans le premier cercle.
 3. Penser à une action qui pourrait être posée et qui permettrait d'améliorer quelque chose autour de nous.
 4. Penser aux conséquences de cette action.
 5. Maintenant, écrire les actions et les conséquences dans les cercles (commencer au centre).
 6. Tracer par dessus les mots écrits avec un crayon feutre de couleur.
 7. Appliquer de la peinture de couleur différente pour chaque cercle.
 8. Lorsque la peinture est sèche, dessiner, au pastel ou au crayon feutre, l'action de départ au centre du cercle.

Objectivation – Discussion

Après avoir affiché les réalisations des élèves sur les murs de la classe et qu'ils les aient fait circuler pour les regarder, inviter les élèves à s'exprimer sur les actions conséquentes au geste initialement posé. Utiliser les questions suivantes comme point de départ à la discussion :

- Avez-vous été surpris de voir les effets possibles des actions imaginées par vos collègues?
- Parmi les idées présentées sur les réalisations, est-ce qu'il y en a beaucoup qui risquent de se produire?
- Y'a-t-il certaines actions nommées par un ou une autre élève de la classe auxquelles vous pourriez contribuer? Est-ce que l'effet serait alors le même?

Prolongement

Présenter aux élèves le début d'une histoire dans laquelle on trouve une problématique reliée à l'environnement, à la justice sociale ou à la paix. Par la suite, demander aux élèves d'illustrer des moyens qui pourraient être pris pour changer la situation. Ensuite, partager les résultats avec le reste de la classe.

Demander aux élèves d'interviewer une personne de leur entourage, par exemple une personne âgée, sur un changement qui a eu lieu dans sa communauté. Amener ensuite les élèves à réfléchir aux causes et aux facteurs qui l'ont provoqué, et aux conséquences du changement : qu'est-ce qui s'est amélioré et est-ce que certaines personnes ou groupes sont désavantagés par ce changement? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?

TECHNIQUE DE PÉDAGOGIE PARTICIPATIVE

Les arts : Intégrer les arts lors d'activités en classe permet de stimuler la créativité de l'élève et son esprit critique. Cela l'aide également à comprendre différents enjeux, lui permet de développer son intelligence visuelle et de s'exprimer d'une autre façon que par les mots.

Titre

Recherche-Action pour la Résolution d'un Problème
Communautaire

 **THÈMES
CENTRAUX**

**Participation
de l'enfant
Environnement**

Domaines généraux de formation

Orientation et entrepreneuriat
Vivre-ensemble et citoyenneté

Domaine d'apprentissage, disciplines et compétences

Développement personnel : Éthique et culture religieuse → Réfléchir à des questions d'éthique, Pratiquer le dialogue.

Univers social : Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté → S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire.

Cycles

1^{er} au 3^e cycle

Objectifs du projet

Amener l'élève à prendre conscience de son milieu de vie, à comprendre les enjeux liés à un problème, à acquérir de nouvelles connaissances sur ces enjeux, à participer activement à la réalisation d'un projet pour et avec sa communauté. Un projet de Recherche-Action pour la Résolution d'un Problème Communautaire vise aussi à développer la collaboration entre les élèves et à promouvoir une culture scolaire inclusive qui favorise une participation citoyenne active.

Note : Les étapes de réalisation de la Recherche-Action pour la Résolution d'un Problème Communautaire présentées pour cette activité ont été abrégées pour les besoins du guide. Pour de plus amples renseignements et pour obtenir un soutien gratuit (matériel et formation) dans le développement d'un projet en RA dans un milieu scolaire, visitez le **www.claudepoudrier.com**.

Il est important de préciser qu'il n'est pas essentiel d'entamer toute la démarche de Recherche-Action pour amener les élèves à poser des actions viables. Plusieurs activités simples qui amènent les élèves à s'investir dans une action ayant des retombées positives peuvent être réalisées tout au long de l'année scolaire.

Description du projet

- Les étapes préparatoires pour l'enseignant :
 - o Informer ses élèves sur les partenaires éventuels (direction de l'école, parents, membres de la communauté, etc.).
 - o Évaluer les habiletés de ses élèves à réaliser le projet.
- Le début du projet
 - o Demander à chaque élève d'explorer son milieu en notant ses observations (positives et négatives) dans un journal de bord. Il peut s'agir d'observations sociales, environnementales et communautaires;
 - o En groupe, demander aux élèves de communiquer aux autres les problèmes observés. Les noter sur une affiche grand format ou dans le carnet de bord des élèves;
 - o En groupe, établir des critères pour le choix du problème sur lequel la classe pourrait se pencher (importance du problème, temps alloué, budget, etc.);
 - o En groupe, choisir le problème à résoudre (annonce à la direction de l'école, au Conseil d'établissement).
- L'analyse de la solution
 - o Penser d'abord à quelques solutions qui permettraient d'améliorer la situation;
 - o En groupe, établir des critères et le choix de la solution à appliquer (temps alloué, budget, chances de succès, etc.);
 - o En groupe, préparer le plan d'action à mettre en œuvre pour solutionner le problème;
 - o Faire la description de la réalisation du plan d'action;
 - o Assurer le suivi de la solution appliquée pour qu'elle soit durable.
- L'évaluation
 - o Chaque élève évalue le résultat final de son projet en se référant aux critères suggérés à la fin de chaque étape.

Objectivation – Discussion

Comme il s'agit d'un projet qui peut se dérouler sur une longue période de temps, il est suggéré de faire une période d'objectivation et de discussion à la fin de chacune des étapes, ou encore à la fin de chacune des périodes accordées à ce projet. Les élèves sont ainsi invités à réfléchir sur leur contribution personnelle lors de l'étape accomplie, mais aussi à évaluer le déroulement des actions à entreprendre pour accomplir le travail.

Prolongement

Les prolongements peuvent être multiples dans le cadre d'un projet de ce genre. Il est important d'avoir en tête que la participation des enfants à de tels projets est une source d'apprentissage inestimable et que le rôle de l'enseignant et de l'enseignante est d'accompagner ses élèves dans les réussites et les défis engendrés, de même que de les inciter à aller plus loin dans leur démarche.

Visionner le film *Porteurs d'espoir* avec les élèves; ce film présente la méthode pédagogique Recherche-Action expérimentée dans l'école primaire La Farandole de McMasterville. Le DVD du film est disponible à la boutique en ligne de l'Office national du film du Canada. Pour voir la bande-annonce, visitez le <http://films.onf.ca/les-porteurs-d-espoir/>.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

Littérature jeunesse

La fête est à l'eau (1^{er} cycle)

La princesse Clémentine apprécie grandement les plaisirs que lui procure le lac derrière le château, où elle joue et s'amuse souvent, jusqu'à ce qu'un projet d'aménagement menace son petit paradis. GUILLET, Jean-Pierre. *La fête est à l'eau*. Waterloo, Éditions Michel Quintin, 1992, 23 p. (ill. de G. Tibo). ISBN 22-89435-020-1

La machine à bulles (2^e cycle)

Pour faire plaisir au roi, un magicien conçoit une invention très polluante pour la nature environnante. Sa machine à bulles a pour effet de menacer la qualité de l'air et de l'atmosphère. GUILLET, Jean-Pierre. *La machine à bulles*. Waterloo, Éditions Michel Quintin, 1994, 31 p. (ill. de G. Tibo). ISBN 2-89435-035-x

La valise d'Hana (3^e cycle)

En quête d'objets ayant appartenu à des prisonniers durant la guerre, Fumiko Ishioka reçoit une mystérieuse valise sur laquelle on peut lire : Hana Brady 16 mai 1931 et Waisekind, qui en allemand signifie « orpheline ». Qui était donc cette jeune fille? Elle entreprend alors des recherches qui la mèneront vers une découverte bouleversante! LEVINE, Karen. *La valise d'Hana*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2003, 147 p. ISBN 2-89428-638-4

Site web

Le modèle pédagogique pour la Recherche-Action pour la résolution d'un problème communautaire

Le site présente la démarche et procure les contacts nécessaires pour obtenir le soutien de l'équipe de monsieur Claude Poudrier.

www.claudepoudrier.com

S'investir dans nos communautés... en tant que citoyens et citoyennes du monde.

Cette approche éducative vise à développer chez les jeunes une citoyenneté responsable axée sur les valeurs liées à l'écologie, au pacifisme, à la solidarité et à la démocratie. Destinée aux jeunes du 3^e cycle du primaire, aux élèves du secondaire ainsi qu'aux étudiantes et étudiants du collégial, elle vise à favoriser leur engagement concret dans des actions à l'échelle de la classe, de l'école, de la communauté ou du monde entier.

www.evb.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1666,9742,0,0,html



PERSONNALITÉS MARQUANTES

Robert Baden-Powell (1857 – 1941)



Père fondateur du scoutisme, un mouvement jeunesse basé sur l'apprentissage de valeurs telles que la solidarité, l'entraide et le respect dont l'objectif consiste à aider le jeune individu à former son caractère et à construire sa personnalité afin qu'il puisse être un citoyen actif dans la société. Affectueusement surnommé BP ou BiPi, il définissait lui-même le scoutisme comme l'art qui permet d'apprendre aux jeunes à faire la paix. Le scoutisme et le guidisme comptent aujourd'hui plus de 38 millions de membres dans 217 pays et territoires, de toutes les religions et de toutes les nationalités, représentés par plusieurs associations scoutes à l'échelle mondiale.

À consulter : *Le wiki Scoutopédia*, la grande encyclopédie mondiale scout qui permet d'en apprendre davantage sur le mouvement et de lire différentes idées d'activités. Le site comprend aussi une section pour les jeunes.
<http://fr.scoutwiki.org/>

Monique Fitz-Back (1949 - 2005)



Enseignante de formation, conseillère syndicale, elle a été cofondatrice du mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB) qui compte plus de 1200 établissements affiliés depuis sa création en 1993. Elle a toujours été animée par la nécessité de former les jeunes et de les amener à changer le monde, ici et ailleurs sur la planète. Elle fut récipiendaire de plusieurs prix et distinctions pour son engagement et son travail. En 1999, elle fut admise dans le Cercle des Phénix de l'environnement en reconnaissance de sa contribution à la cause environnementale.

À visiter : Le site Web des Établissements verts Brundtland (EVB), appellation donnée à un établissement scolaire où l'on « agit localement tout en pensant globalement » afin de favoriser un avenir viable : <http://www.evb.csq.qc.net/>.

Le site Web de la fondation Monique Fitz-Back pour le développement durable, organisme de bienfaisance qui a pour mission de se consacrer à la promotion de l'éducation relative à l'environnement (ERE) et à un milieu sain dans une perspective de développement durable : <http://www.fondationmf.ca/>.



QUESTIONNEMENT RÉFLEXIF GUIDÉ

Questions	Compétences
Qu'est-ce que je comprends du thème de l'action viable?	1
Qu'est-ce que je peux faire dans ma classe pour mettre en application le concept de l'action viable? Quelles démarches pourrais-je encourager? Quelles activités pourrais-je élaborer? Quels aspects du PFEQ puis-je considérer? Quelles paroles, quels gestes dois-je renforcer chez les élèves?	3-4
Quels problèmes de gestion de classe pourrais-je rencontrer en mettant en place ce type d'activités? Quels problèmes pourrais-je éviter ou minimiser en adhérant à ce principe? En quoi parler de l'action viable pourrait me permettre de relever les défis reliés aux élèves en difficulté, à la réalité pluriethnique de la société québécoise et à celle de l'école montréalaise?	6-7 13
De quelles façons pourrais-je évaluer les progrès des élèves par rapport à leur compréhension de l'action viable? Quelles considérations éthiques dois-je respecter lorsque j'essaie de mettre en place le principe de l'action viable?	5 12
De quelle façon l'action viable peut-elle s'observer dans mes propres relations au sein de l'équipe de l'école?	9-10
Où en suis-je dans ma réflexion sur le thème de l'action viable?	11
Comment puis-je expliquer clairement le concept de l'action viable aux élèves	2
De quelle façon puis-je utiliser les TIC afin d'informer les élèves sur le concept de l'action viable? Quelles utilisations technologiques dois-je encourager afin que les élèves découvrent et partagent des informations sur le concept de l'action viable?	8

ANNEXES

Résumé de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies

Article 1 : Définition d'un enfant. Tout être humain âgé de moins de dix-huit ans est considéré comme un enfant, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation nationale qui lui est applicable.

Article 2 : Non-discrimination. Les droits énoncés dans la Convention valent pour tous les enfants et s'assurent qu'ils soient protégés contre toutes formes de discrimination.

Article 3 : L'intérêt supérieur de l'enfant. Dans toutes les décisions qui le concernent, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. Les États parties s'engagent à assurer à l'enfant les soins nécessaires à son bien-être lorsque ses parents, ou autres personnes légalement responsables de lui ne le font pas.

Article 4 : Application des droits. L'État s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les droits reconnus dans la Convention.

Article 5 : Encadrement parental et développement des capacités de l'enfant. L'État s'engage à respecter les droits et les responsabilités des parents pour ce qui est d'encadrer l'enfant d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.

Article 6 : Survie et développement. Tout enfant a un droit inhérent à la vie, et l'État a l'obligation d'assurer la survie et le développement de l'enfant.

Article 7 : Nom et nationalité. Tout enfant a le droit à un nom et à une nationalité, et a le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

Article 8 : Préservation de l'identité. L'État a l'obligation de préserver et, s'il y a lieu, de rétablir l'identité de l'enfant, y compris sa nationalité, son nom et ses liens familiaux.

Article 9 : Séparation des parents. L'enfant a le droit de vivre avec ses parents, à moins que cela ne soit pas dans son intérêt supérieur. L'enfant a le droit d'entretenir des relations avec ses deux parents s'il est séparé de l'un d'eux ou des deux.

Article 10 : Réunification familiale. Les enfants et leurs parents ont le droit d'entrer dans un pays ou de le quitter aux fins de réunification familiale, et d'entretenir des relations.

Article 11 : Déplacements et non-retours illicites. L'État a l'obligation de lutter contre l'enlèvement ou la garde forcée à l'étranger d'un enfant par l'un de ses parents ou un tiers.

Article 12 : L'opinion de l'enfant. Les enfants ont le droit d'exprimer librement leur opinion, qui doit être prise en considération, sur les questions qui les touchent.

Article 13 : Liberté d'expression. Les enfants ont le droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de se renseigner, et de partager des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières.

Article 14 : Liberté de pensée, de conscience et de religion. Les enfants ont le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, sous réserve d'être guidés comme il convient par leurs parents.

Article 15 : Liberté d'association. Les enfants ont le droit à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.

Article 16 : Protection de la vie privée. Les enfants ont le droit à la protection contre les immixtions dans leur vie privée, leur famille, leur domicile ou leur correspondance, et contre les atteintes à leur honneur et à leur réputation.

Article 17 : Accès à l'information. Les enfants doivent avoir accès à de l'information provenant de sources nationales et internationales. Les médias doivent privilégier les contenus qui sont bénéfiques pour les enfants, et écarter ceux qui leur sont nuisibles.

Article 18 : Responsabilités parentales. Les parents ont l'obligation commune d'élever leur enfant, et l'État s'engage à les aider à assumer cette responsabilité.

Article 19 : Protection contre les mauvais traitements et la négligence. Les enfants doivent être protégés contre les mauvais traitements et la négligence. Les États s'engagent à offrir des programmes pour la prévention de la violence à l'endroit des enfants et le traitement de ceux qui en sont victimes.

Article 20 : Protection des enfants sans famille. Les enfants sans famille ont droit à une protection spéciale et au placement qui leur convient, dans une famille ou dans un établissement pour enfants, selon leur origine culturelle.

Article 21 : Adoption. Là où l'adoption est permise, elle doit se faire dans l'intérêt supérieur de l'enfant, sous la supervision des autorités compétentes, et doit être assortie de garanties pour l'enfant.

Article 22 : Enfants réfugiés. Les enfants qui sont considérés comme réfugiés, ou qui cherchent à obtenir ce statut, ont droit à une protection spéciale.

Article 23 : Enfants handicapés. Les enfants handicapés ont le droit d'accéder aux soins spéciaux, aux services d'éducation et de formation, qui les aideront à jouir d'une vie normale et décente, dans des conditions qui favorisent leur autonomie et leur intégration dans la société.

Article 24 : Santé et services médicaux. Les enfants ont le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux. L'État met un accent particulier sur les soins de santé primaires et les soins préventifs, sur l'information de la population ainsi que sur la diminution de la mortalité infantile.

Article 25 : Examen périodique du placement. Un enfant qui a été placé par les autorités compétentes pour bénéficier de soins, d'une protection ou d'un traitement physique ou mental, a droit à un examen régulier de son placement.

Article 26 : Sécurité sociale. Les enfants ont le droit de bénéficier de la sécurité sociale, y compris de l'assurance sociale.

Article 27 : Niveau de vie. Les enfants ont droit à un niveau de vie suffisant pour permettre leur développement physique, mental, spirituel, moral et social. C'est aux parents qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer un tel niveau de vie à leur enfant. L'État a, pour sa part, le devoir de veiller à ce que cette responsabilité soit remplie.

Article 28 : Éducation. Les enfants ont le droit à l'éducation. L'enseignement primaire doit être gratuit et obligatoire pour tous. L'enseignement secondaire doit être accessible à tout enfant. L'enseignement supérieur doit être accessible à tous, en fonction des capacités de chacun. La discipline scolaire doit être compatible avec la dignité et les droits de l'enfant.

Article 29 : Buts de l'éducation. L'éducation de l'enfant doit favoriser l'épanouissement de sa personnalité, et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques. Les enfants doivent être préparés à devenir des citoyens actifs dans une société libre, et apprendre à respecter leur propre culture ainsi que celle des autres.

Article 30 : Enfants des populations minoritaires ou autochtones. Les enfants membres d'un groupe minoritaire ont le droit d'avoir leur propre vie culturelle, de pratiquer leur religion et d'utiliser leur langue.

Article 31 : Loisirs, activités récréatives et culturelles. Les enfants ont le droit au repos et aux loisirs; ils ont le droit de se livrer au jeu et de participer à des activités culturelles et artistiques.

Article 32 : Travail des enfants. Les enfants ont le droit d'être protégés contre l'exploitation économique et de n'être astreints à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre leur éducation ou de nuire à leur santé ou à leur développement. L'État fixe des âges minimums d'admission à l'emploi et prévoit une réglementation appropriée des conditions d'emploi.

Article 33 : Toxicomanie. L'État doit faire le nécessaire pour protéger les enfants contre l'usage de drogues, et pour empêcher que des enfants ne soient utilisés pour la production et le trafic de drogues.

Article 34 : Exploitation sexuelle. L'État s'engage à protéger les enfants contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle, y compris aux fins de prostitution ou de production de matériel pornographique.

Article 35 : Vente, traite et enlèvement. L'État s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants.

Article 36 : Autres formes d'exploitation. L'enfant a le droit d'être protégé contre les autres formes d'exploitation préjudiciables à tout aspect de son bien-être qui ne sont pas traitées dans les articles 32, 33, 34 et 35.

Article 37 : Torture et privation de liberté. Nul enfant ne doit être soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ni la peine capitale ni l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération ne doivent être prononcés pour les infractions commises par des personnes âgées de moins de dix-huit ans. Tout enfant privé de liberté a le droit d'avoir accès à l'assistance juridique et de rester en contact avec sa famille.

Article 38 : Conflits armés. Les enfants âgés de moins de quinze ans ne doivent pas participer directement à un conflit armé. Les enfants qui sont touchés par un conflit armé ont droit à une protection spéciale et à des soins.

Article 39 : Services de réadaptation. Les enfants qui ont été victimes d'un conflit armé, de torture, de négligence ou d'exploitation doivent recevoir le traitement qui convient pour favoriser leur rétablissement et leur réinsertion sociale.

Article 40 : Administration de la justice. Les enfants qui ont des démêlés avec la justice ont droit à des garanties et à une assistance juridiques, ainsi qu'à un traitement qui soit de nature à favoriser leur sens de la dignité et qui vise à les aider à jouer un rôle constructif dans la société.

Article 41 : Respect de normes plus élevées. Lorsqu'elles sont plus élevées que les dispositions de la présente Convention, les normes prescrites par les lois nationales et internationales au sujet des droits de l'enfant ont toujours préséance.

Articles 42 à 54 : Entrée en vigueur et application.

RESSOURCES DE L'UNICEF

Pour le personnel enseignant

Le site Web Le monde en classe

Le site Web Le monde en classe d'UNICEF Canada propose une variété de ressources qui peuvent être téléchargées gratuitement et utilisées dans toutes les classes. Les activités pédagogiques mettent l'accent sur l'intégration de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale vue sous l'angle des droits de l'enfant.

lemondenclasse.unicef.ca

Activités pédagogiques – Pour le primaire

Activités pédagogiques – Pour le secondaire

Vidéos pouvant être présentées en classe

Le blogue Le monde en classe

L'objectif du blogue Le monde en classe consiste à créer une communauté en ligne de professionnelles et professionnels de l'enseignement engagés qui partagent les mêmes perspectives et qui sont déterminés à s'appuyer sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies pour promouvoir une culture scolaire inclusive, participative et respectueuse des droits de l'enfant ainsi que des droits de l'homme.

Participez aux discussions en ligne, échangez des idées et du matériel pédagogique à :

<http://rrclassroom.wordpress.com/en-francais/>.

Pour les élèves

Intégrez à vos activités en classe des leçons dans le cadre desquelles vous invitez vos élèves à visiter le site Le monde en classe – Participe au mouvement. Sur ce site, les élèves du primaire et du secondaire pourront jouer à des jeux, regarder des vidéos, participer et communiquer avec d'autres jeunes dans le monde entier.

<http://participeaumouvement.unicef.ca> ou **unicef.ca** sous l'onglet Jeunes.

Ressources complémentaires

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Zone Profs

www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/JUD-12815027-RGC

Zone jeunesse

www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/JUD-12882713-HSK

L'Office national du film

L'ONF diffuse en ligne une banque de quelques films. Les écoles, enseignants, enseignantes ou commissions scolaires peuvent aussi s'abonner pour un an et avoir la possibilité de bénéficier d'une banque de films plus vastes et d'avoir le droit de les visionner en classe. **www.onf.ca**

RÉFÉRENCES

WEB

GORSKI, Paul C., « 20 Self-Critical Things I Will Do to Be a More Equitable Educator », *EdChange*, http://media.doe.in.gov/diversity/docs/20_multicultural_things.pdf

MARCHAND, Camille. « L'exercice de la citoyenneté à l'école », *Revue Vie pédagogique* Numéro 145, novembre-décembre 2007, www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/146/index.asp?page=presentation

« L'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale », *Revue Vivre le primaire* Vol. 13, 1^{er} novembre 1999, <http://www2.csdm.qc.ca/cee/ceici/epm/tepm.htm>

POUDRIER, Claude. *Le modèle pédagogique de la Recherche-Action pour la Résolution de problèmes communautaires* (RA : RPC) www.claudepoudrier.com

Loi sur l'instruction du Québec
www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/l_13_3/l13_3.html

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU LOISIR ET DU SPORT (2001). *Programme de formation de l'école québécoise, préscolaire-primaire*, Québec, MEQ, 350 p.
www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/dp/programme_de_formation/primaire/pdf/prform2001/prform2001-010.pdf

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
www.ocde.org

TEACHING ECONOMICS. *Teaching Economics As If People Mattered - Ten chairs*, www.teachingeconomics.org/content/index.php?topic=tenchairs

LIVRES

ASTBURY, J. HUDDART, S. et THEORET P. *Tracer le chemin à mesure que nous avançons*, Canadian Journal of Environmental Education Context, Experience, and the Socio-ecological: Inquiries into Practice. Volume 14, mai 2009.

FOUNTAIN, Susan. *Éducation pour le développement humain : un outil pour un apprentissage global*, De Boeck Université, Bruxelles, UNICEF, 1995, 319 p.

FOUNTAIN, Susan. *Empowering Women: Empowering Children, a Middle and High School Introductory Lesson to Gender Equality*, UNICEF United States Fund, 2008.

FREIRE, Paulo. *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspéro, 1974.

HART, Roger. *La participation des enfants : de la politique de participation symbolique à la citoyenneté*, Rapport de l'UNICEF, 1992.

HOWE, R. B. et K. COVELL. *Empowering Children: Children's rights education as a pathway to citizenship*, University of Toronto Press, Toronto Buffalo London, 2005, 245 p.

JUTRAS, France. *L'éducation à la citoyenneté : Enjeux socioéducatifs et pédagogiques*, Presses de l'Université du Québec PUQ, 2010, 241 p.

MACMATH S. Implementing a Democratic Pedagogy in the Classroom: Putting Dewey into Practice, *Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation*, Vol 1, No 1 (2008).

MUNDY, Karen. *Aperçu de l'intégration de l'éducation planétaire dans les écoles primaires du Canada : perspectives à l'échelle des provinces, des districts et des écoles*, UNICEF, avril 2007, 141 p.

VIOLA S. et S. DESGAGNÉ. *Découvrir et exploiter les livres jeunesse en classe. Répertoires thématiques et situations d'apprentissages*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 366 p. (coll. Parcours pédagogiques).

VINCENT, Hubert. *Citoyen du monde, enjeux, responsabilités et concepts*, L'Harmattan, Nord-Pas-de-Calais, 2004, 323 p.

